



**ONTARIO**  
Un budget prudent  
à l'approche des élections  
Page B 1



**JAPON**  
Tepeco a fait fi des mises en  
garde à propos de Fukushima  
Page B 7

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 69

LE MERCREDI 30 MARS 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

## 55 lobbyistes pour vanter le gaz de schiste

ALEXANDRE SHIELDS

Les entreprises pétrolières et gazières actives au Québec ont actuellement au moins 55 lobbyistes à leur service pour «représenter» leurs intérêts auprès du gouvernement Charest, a dé-

nombré *Le Devoir*. Ceux-ci doivent notamment faire valoir le point de vue de leurs clients en ce qui a trait au régime de redevances et à la loi sur les hydrocarbures qui sera éventuellement mise en place pour encadrer l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste et du pétrole.

Une simple consultation du Registre des lobbyistes du Québec permet en effet de constater que, à elle seule, l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) a inscrit 35 personnes au registre. Ce regroupement a en fait maintenu plus d'une trentaine de lobbyistes sur sa liste de-

puis juin 2009. À cette époque, à peu près personne au Québec ne soupçonnait l'existence de réserves importantes de gaz de schiste dans les basses terres du Saint-Laurent. La plus longue

VOIR PAGE A 10: LOBBYISTES

**Élections fédérales 2011**

La chronique de Manon Cormellier  
Papa n'a pas raison Page A 6

Éthique D'anciens employés conservateurs reviennent hanter Harper Page A 6

Langue Le français a toujours besoin d'être protégé, dit Gilles Duceppe Page A 7

ledavoir.com La projection des sièges mise à jour quotidiennement

### LIBYE: LA COALITION AUGMENTE LA PRESSION SUR KHADAFI



ARIS MESSINIS REUTERS

DES INSURGÉS libyens se préparaient au combat, hier, à 100 kilomètres à l'est de Syrte, ville natale de Mouammar Kadhafi. Syrte est la prochaine cible des rebelles, qui veulent reprendre du terrain vers l'ouest. Pendant ce temps, à Londres, les représentants d'une quarantaine de pays ont réaffirmé leur volonté de maintenir les sanctions et l'opération militaire internationale en Libye jusqu'à ce que Kadhafi se plie aux demandes des Nations unies. Nos informations en page B 6.

### Ignatieff compte faciliter l'accès aux études

La promesse de 1 milliard par an sera financée par l'annulation d'une baisse d'impôt accordée aux grandes entreprises

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef libéral Michael Ignatieff martèle qu'il veut offrir une solution de rechange aux avions, aux prisons et aux baisses d'impôt pour les entreprises des conservateurs, et hier il a dévoilé une partie de ce qu'il avait en tête. Il offrira 4000 \$ à chaque jeune désireux de poursuivre des études post-secondaires. Une proposition que les

VOIR PAGE A 10: IGNATIEFF

**QUI A DIT?**

« Non merci, comme dans "On n'invite pas une borne-fontaine dans un spectacle canin." »

Réponse en page A 7

### CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

#### Le Cirque Éloize reçoit le Grand Prix 2011

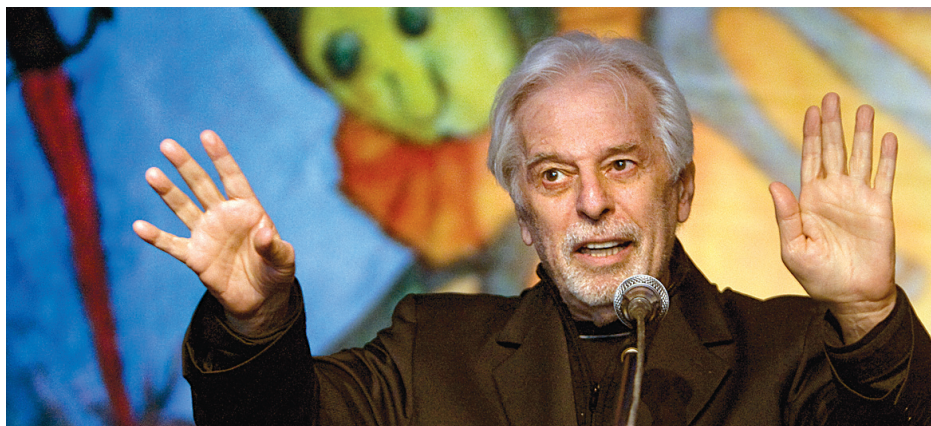
À lire en page B 10



2009 THÉÂTRE T & CIE / ALBERT RUDNICKI

#### INDEX

Actualités ..... A 3	Éditorial ..... A 8
Annonces ..... B 7	Idées ..... A 9
Avis publics ..... B 5	Météo ..... B 8
Carrières ..... B 4	Monde ..... B 6
Culture ..... B 10	Mots croisés ..... B 8
Décès ..... B 7	Sudoku ..... B 8
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 9



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Artiste chercheur de lumière, le cinéaste Alejandro Jodorowsky est venu partager au Québec sa démarche spirituelle et un art ludique à réinventer.

#### Alejandro Jodorowsky à Montréal

### L'art éclaté en fragments cosmiques

François Gourd et son foldingue Symfolium ont attiré dans leurs filets montrealais Alejandro Jodorowsky, créateur à facettes innombrables, cinéaste culte des films *El Topo* et *La Montagne sacrée* et apôtre d'une conscience cosmique. Jusqu'au 3 avril, sous couvert de conférences, dîner tarot, cabaret mystique, projection de ces œuvres, le voici!

ODILE TREMBLAY

Hier, émergeant d'une cage transparente où Gourd et ses amis l'avaient enfermé avec des papillons, Alejandro Jodorowsky souriait. Toute la délicatesse et la fragilité des rapports humains lui sem-

blaient résumées dans cette quête d'équilibre instable, quand sonne l'heure d'éviter l'écrasement des papillons, nos semblables, nos frères.

Jodorowsky considère l'humour comme

VOIR PAGE A 10: JODOROWSKY

### La stratégie sur l'eau potable était prête dès 2005

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Stratégie d'économie d'eau potable divulguée lundi à Québec était prête, pour l'essentiel dès 2005 et ses composantes, plus fermes, devaient permettre d'atteindre dès 2009 une réduction de 20 % de la consommation moyenne et de plafonner les fuites à 20 % de la production d'eau la même année, selon des documents obtenus par *Le Devoir*.

Lundi, le ministre des Affaires municipales, des Régions et du Territoire, Laurent Lessard, dévoilait la nouvelle stratégie gouvernementale, qui reporte à 2017 l'atteinte des deux objectifs de réduction. À 100 millions d'économies anticipées par année, selon les chiffres de Québec, ces huit années de retard pourraient coûter aux contribuables près de 1 milliard si l'on ajoute le coût des usines surdimensionnées depuis, faute d'économies substantielles.

Dès 2004, soit deux ans après la publication de la Politique nationale de l'eau (PNE), Québec a formé



Le dossier fut tabletté sous la direction de Nathalie Normandeau

VOIR PAGE A 10: STRATÉGIE

**CHRISTIANE CHARETTE**  
EN SEMAINE 9H

Aujourd'hui: rencontre avec l'auteur et cinéaste Alejandro Jodorowsky, et prestation du groupe Karkwa.  
Réalisation: Marie-Claude Beaucauge

**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE  
Radio-Canada.ca/christiane



## ACTUALITÉS

VIEUX-QUÉBEC  
LE PORT-ROYAL  
hôtel & suites  
Forfait  
coutelette gourmande 129\$  
1 866-417-2777 www.leportroyal.com

# Le Conseil de la fédération n'est pas voué à la promotion du fédéralisme

Pas un sou des Québécois n'y est dépensé pour encourager le fédéralisme, fait valoir le ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Moreau



MIKE CASSESE REUTERS

Le Conseil de la fédération, formé à l'initiative du premier ministre du Québec, Jean Charest, ne représente pas une dépense de fonds publics afin de faire la promotion du fédéralisme, selon le ministre Pierre Moreau.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le Conseil de la fédération ne représente pas une dépense de fonds publics pour faire la promotion du fédéralisme, a soutenu Pierre Moreau hier. Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes répondait ainsi à Pauline Marois et Bernard Drainville, qui ont affirmé le contraire lundi et hier. Ces derniers concluent qu'eux aussi, une fois au pouvoir, pourraient dépenser légitimement des fonds publics pour promouvoir leur option, la souveraineté. «Si c'est bon pour eux, pourquoi ce n'est pas bon pour nous?», a lancé Bernard Drainville lundi.

Le Conseil de la fédération est une

«structure» qui organise entre autres une conférence annuelle des premiers ministres provinciaux et des représentants des territoires. Depuis sa création en décembre 2003, le conseil a coûté plusieurs millions aux Québécois, a soutenu Bernard Drainville lundi. Un des objectifs du conseil est de «promouvoir la coopération entre les provinces et les territoires et de tisser des liens plus étroits entre les membres du conseil, dans le but de renforcer le Canada». Selon le ministre Moreau, «le Conseil de la fédération, c'est un forum où on prend position sur les grands enjeux de la fédération canadienne, un régime qui existe», a-t-il souligné hier. La chose prend racine dans les conférences interprovinciales, dont la première a

été organisée par Honoré Mercier, à Québec, en 1887.

En revanche, ce que propose Mme Marois revient, selon lui, à se servir de l'État pour «promouvoir l'idée d'un parti politique» qui veut modifier un régime existant. «Et il y a une distinction entre faire la promotion d'une idée d'un parti politique et celle d'un gouvernement», a-t-il insisté. Mais l'idée du Plan nord, par exemple, qui a d'abord été présentée lors d'un conseil général du PLQ en 2008, est-ce l'idée d'un parti? «Le Plan nord, c'est une réalisation de développement économique. C'est normal que le gouvernement fasse cela», a répondu M. Moreau.

Le ministre estime au reste que, avec sa déclaration, Pauline Marois

a voulu simplement calmer les inquiétudes de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, exprimées dans sa lettre publiée par *Le Devoir* lundi. M. Moreau soutient que la ministre a voulu mettre fin au «flou artistique» que lui reproche l'ancien chef. Cette affirmation de la chef — alors que Bernard Drainville soutenait la veille que le parti n'était pas prêt à prendre une décision sur le sujet — dénote «un manque sérieux de leadership de la part de Mme Marois» et démontre qu'elle cède aux «radicaux de son parti», en vue du vote de confiance qu'elle doit affronter lors du congrès qui doit se tenir à la mi-avril.

Les «pressés»

Par ailleurs, la députée de Crémazie, Lisette Lapointe, a au moins un allié dans le caucus péquiste, Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska. L'épouse de Jacques Parizeau s'est vu refuser par le parti un projet de modification de l'article 1 du programme pour y ajouter le principe de dépenses publiques pour la souveraineté et la création d'une commission qui préparerait le référendum. M. Aussant, qui se définit comme un «pressé de faire la souveraineté», «plus pressé que M. Parizeau», soutient que la «proposition Crémazie» ou l'équivalent sera «discutée au congrès» de la mi-avril, «c'est sûr». «Il peut y avoir des modifications proposées qui se rapprochent de ce que Mme Lapointe veut», a-t-il opiné.

Le Devoir

Old Harry  
L'arbitrage est  
équitable, dit Charest

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le premier ministre Jean Charest a défendu, hier, l'entente Canada-Québec sur le gisement d'hydrocarbures Old Harry en qualifiant d'«équitable» la clause d'arbitrage qu'elle contient et qui servira à délimiter les frontières maritimes du Québec dans le golfe du Saint-Laurent.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, Jean Charest a soutenu que la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, voulait, de son côté, se contenter d'une clause d'arbitrage comme celle inscrite dans l'entente Canada-Terre-Neuve sur les hydrocarbures. «C'est ce qu'elle proposait au lieu de négocier une entente comme nous l'avons fait, et comme la vice-première ministre l'a fait, qui fait en sorte qu'on encadre ce processus de manière à ce qu'il soit équitable et que le Québec puisse, justement, défendre ses intérêts», a affirmé le premier ministre.

Comme l'a dévoilé hier *Le Devoir*, une note confidentielle, destinée au Conseil des ministres et datée de septembre 2008, signalait que le Québec «a toujours refusé de soumettre l'intégrité de ses frontières aux décisions d'un arbitre désigné par le gouvernement fédéral», comme l'exigeait Ottawa avant de signer une entente sur Old Harry.

Pauline Marois a accusé le premier ministre d'avoir accepté, avec cette clause d'arbitrage, «de faire des compromis historiques auxquels pourtant s'étaient toujours refusés les gouvernements précédents».

«Est-ce que le premier ministre peut nous dire si, oui ou non, il acceptera la décision de l'arbitre fédéral si malheureusement elle était défavorable au Québec?», a demandé Pauline Marois, soulignant que le Québec perdrait Old Harry si la ligne de démarcation était repoussée de 20 km vers l'ouest, comme le souhaite Terre-Neuve.

La chef péquiste a aussi déploré que nulle part dans l'entente il est prévu que les redevances tirées des hydrocarbures ne viennent, pour la moitié, réduire les paiements de péréquation versés au Québec. Terre-Neuve a signé une entente avec Ottawa pour que les redevances n'aient aucun effet sur la péréquation, tout comme la Nouvelle-Écosse. Pour Terre-Neuve, il s'agit d'une somme de 4,5 milliards, ou 9000 \$ par habitant, a indiqué Pauline Marois.

Le Devoir

E N B R E F



YAN DOUBLET LE DEVOIR

## Régis Labeaume Le maire a évoqué un boycottage de Quebecor

Le *Devoir* a appris hier que le maire de Québec, Régis Labeaume, avait évoqué la possibilité d'un boycottage de Quebecor lors d'une rencontre avec des citoyens organisée la fin de semaine dernière. Lundi, l'émission *Maurais-Live*, sur les ondes de CHO-FM, a diffusé un enregistrement dans lequel on l'entend répondre à un citoyen qui s'interroge sur le risque que Quebecor se retire sans compensation du projet d'amphithéâtre. «Imaginez que Quebecor fasse un coup de cochon pis s'en aille. Qu'est-ce qui va se passer?», a lancé le maire, avant de dire que les actions de l'entreprise et ses ventes allaient baisser. «Il sait très bien qu'il ne peut pas décevoir les gens de Québec, parce que, s'il le fait, vous n'achèterez plus de [inaudible]. Vous n'irez plus chez Vidéotron. Moi non plus, j'irai plus chez Archambault, je vais acheter Le Soleil.» — *Le Devoir*

## QuébecLeaks s'intéresse à l'amphithéâtre

Le site QuébecLeaks a mis en ligne hier l'entente conclue le 26 février par la Ville de Québec et le groupe Quebecor, concernant la gestion de l'amphithéâtre, ainsi que les documents de la Ville qui l'ont officialisée le 1<sup>er</sup> mars suivant. Ces documents n'ont rien de secret et les médias les ont entre les mains depuis des semaines, mais QuébecLeaks souhaite aussi diffuser des documents d'intérêt public qui ne sont pas nécessairement exclusifs. Le contenu de l'entente finale entre la Ville et Quebecor reste pour sa part à être dévoilé. — *Le Devoir*

## Réseau routier

# Un milliard de dollars pour refaire l'entrée de Québec

ISABELLE PORTER

Québec — La Ville de Québec et le ministère québécois des Transports ont dévoilé hier la première étape d'un immense chantier visant à complètement changer l'allure de l'entrée de la capitale. Le ministère à lui seul prévoit y investir 1 milliard de dollars au cours des dix prochaines années.

«C'est un des plus grands échangeurs au Québec, après Turcot et Saint-Pierre à Montréal», a résumé le ministre des Transports, Sam Hamad, à propos de l'infrastructure qui se trouve au cœur du chantier, un échangeur qualifié de «spaghetti» et vieux d'une bonne quarantaine d'années.

Prié de dire si la ville de Québec allait, elle aussi, avoir son échangeur Turcot, le ministre Hamad a spontanément répondu «non», avant d'ajouter que «Turcot allait bien» et «était bien parti».

En plus de la réfection de cet échangeur, le ministère souhaite revoir tout l'aménagement du secteur et donner une meilleure

place au transport en commun pour réduire le trafic. La Ville, elle, en profiterait pour densifier le secteur, trouver une vocation aux terrains inutilisés, revoir le zonage et surtout embellir ce secteur qui ne paie pas de mine.

Le ministère à lui seul prévoit investir 1 milliard dans l'entrée de la capitale au cours des dix prochaines années, mais on ne nous a pas dit combien comptait investir la Ville de Québec.

La première étape consiste en la création du Bureau de projet

recteur pour le début de l'année 2012. Selon le ministre Hamad, on en profitera pour orienter le développement du secteur «pour les prochains 50 ans».

On estime à 160 000 le nombre de voitures qui passent chaque jour par l'entrée des ponts, un secteur de la ville où le trafic est en forte croissance depuis quelques années.

Le Devoir

E N B R E F

## Les antécédents judiciaires des inspecteurs de la CCQ seront vérifiés

La présidente de la Commission de la construction du Québec (CCQ), Diane Lemieux, a annoncé que les antécédents judiciaires des quelque 300 employés de l'organisme seront scrutés à la loupe, a annoncé Radio-Canada hier. Mme Lemieux, qui est à la barre de la CCQ depuis le 25 janvier, a expliqué qu'elle souhaitait ainsi mettre fin aux rumeurs et «crever l'abcès». Les nombreux scandales qui ont éclaté dans le domaine de la construction au cours des der-

niers mois ont mis à mal la crédibilité de la CCQ. Mme Lemieux a affirmé qu'elle en avait soupiré de recevoir des lettres dans lesquelles certaines personnes «portent des accusations» et qu'il lui «faut des faits». Les antécédents judiciaires des employés de la CCQ seront donc vérifiés. Les inspecteurs devront également se soumettre à un examen de vulnérabilité financière. Selon les informations de Radio-Canada, le Syndicat canadien des employés et employés professionnels et de bureau (SEPB) a la ferme intention de s'opposer à cette démarche, qu'il qualifie d'abusives. Le SEPB compte faire intervenir un arbitre et menace même de saisir la Cour supérieure pour empêcher la CCQ d'aller de l'avant. — *La Presse canadienne*

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir !



« Le travail sur le terrain est très enrichissant et valorisant. En plus, l'expérience a été très bénéfique pour mes fils de 5 et 8 ans. Ils se sont ouverts à d'autres lieux, à une autre langue et à d'autres façons de faire et de penser. »

Pascal Melançon, coopérant volontaire d'Oxfam-Québec en Bolivie. Conseiller en développement organisationnel, Pascal travaille avec de nombreuses ONG locales. Il les soutient dans leur volonté de mieux se structurer et d'augmenter leur autonomie.

Vous aussi, vous avez le pouvoir d'agir pour changer le monde.

Vivez une expérience unique et faites une différence dans un pays en développement.

Soyez coopérante ou coopérant volontaire !

Oxfam Québec

oxfam.qc.ca

facebook.com/oxfamquebec

Le pouvoir d'agir

## ALORS QUE 4 CANDIDATS EXPOSENT LA POSITION DE LEUR PARTI SUR DES ENJEUX...

Un nouveau rendez-vous électoral pour faire la part des choses.

**RDI**

SIMON DURIVAGE

**LE MATCH DES CANDIDATS | EN SEMAINE 9H30**

Élections fédérales 2011

## ACTUALITÉS

Nucléaire

### Discorde autour de Gently-2

MÉLISSA GUILLEMETTE

Tandis que la communauté d'affaires et des élus de la région de Bécancour défendaient hier la centrale nucléaire Gently-2, une association de médecins canadiens demandait un moratoire sur la construction de nouveaux réacteurs et la fermeture de la centrale québécoise.

En conférence de presse, les représentants des chambres de commerce de la région, le recteur de l'UQTR ainsi que les maires de Bécancour, de Nicolet et de Trois-Rivières ont demandé au gouvernement du Québec de maintenir la décision d'aller de l'avant avec le projet de réfection de la centrale Gently-2, au sujet duquel une motion a été adoptée la semaine dernière à l'Assemblée nationale. Le même jour, Hydro-Québec a indiqué ne pas écarter la possibilité de fermer la centrale, qui est en plein processus de renouvellement de son permis.

«Notre argument est essentiellement économique, a expliqué en entrevue téléphonique le maire de Bécancour, Maurice Richard. Pour nous, la centrale représente 110 millions de retombées économiques et 800 emplois; on ne peut pas perdre la centrale.»

Les élus et les gens d'affaires ont aussi fait valoir les côtés positifs du nucléaire et ont rappelé l'expertise québécoise dans cette filière. M. Richard ajoute que la catastrophe au Japon «éveille des peurs» inutiles, puisque la centrale «est sécuritaire». «On est tout de même conscient qu'il y a une centrale sur notre territoire», c'est pourquoi un plan d'urgence est prévu et des comprimés d'iode sont distribués aux citoyens du secteur en cas d'accident.

Moratoire

L'Association des médecins pour la survie mondiale voit la centrale d'un tout autre œil. Ses membres estiment qu'il faut imposer un moratoire sur tous les nouveaux projets de réacteur nucléaire au Canada, en plus de suspendre les activités des réacteurs se situant près des failles, pour éviter un deuxième Fukushima.

Pour ce qui est de l'unique centrale québécoise, les médecins membres estiment que les activités de la centrale Gently-2, qui est en plein processus de renouvellement de permis, «ne devraient pas être prolongées». «A ceux qui défendent la centrale, on répond qu'elle émet des radiations qui peuvent augmenter les risques de cancer», a expliqué le Dr Richard Denton. Il n'y pas d'exposition sécuritaire aux radiations, estime l'association.

Le Devoir

Commission scolaire English-Montreal (CSEM)

### Le spectre de la fermeture hante une vingtaine d'écoles

LISA-MARIE GERVAIS

Alors que la plupart des commissions scolaires francophones du Grand Montréal doivent jongler avec un surplus d'élèves, les anglophones sont, à l'inverse, aux prises avec une décroissance qui pourrait mener à la fermeture de plusieurs écoles. C'est le cas de la commission scolaire English-Montreal (CSEM), qui, lors d'un conseil des commissaires ce soir, devra décider s'il y aura consultation publique, ou non, pour sceller le sort d'une vingtaine d'écoles.

«Il n'y aura pas de fermetures d'annoncées», a assuré le porte-parole de la commission scolaire English-Montreal, Michael Cohen.

N'empêche, les 25 commissaires de la CSEM auront à déterminer par vote quelles écoles, parmi les 22 visées, feront l'objet d'une consultation publique qui mènera éventuellement à leur fermeture, à leur fusion avec un autre établissement ou carrément à leur démantèlement. Les changements concernent des écoles partout sur le territoire de la CSEM, de La-

Salle à Rosemont, en passant par Notre-Dame-de-Grâce et le Plateau-Mont-Royal (l'école Bancroft).

Déjà, les parents de certains établissements sont sur le pied d'alerte. Ceux de l'école Nesbitt, située dans Rosemont, se sont mobilisés en créant notamment un blogue et une pétition sur Internet qui a déjà amassé plus de 600 signatures. L'école, qui célèbre cette année ses 30 ans d'immersion française, accueille 422 élèves.

Les critères

Les écoles visées par les changements ont été choisies selon certains critères découlant d'orientations de gestion de la commission scolaire. Il fallait ainsi s'occuper notamment des écoles ayant moins de 200 élèves, celles ayant en leur sein deux programmes différents d'immersion en français (c'est le cas de l'école Nesbitt) et celles qui partagent des installations.

«La clé est la consolidation. On a trop de petites écoles et on a perdu beaucoup d'élèves. Depuis la création de la commission scolaire, on a fermé 15 écoles. Mais c'est sûr que ce sont des

mesures d'économie», rappelle M. Cohen. À sa création en 1998, la CSEM comptait 25 000 élèves tous secteurs confondus. Ce nombre a augmenté à 27 000 avant de décroître année après année pour atteindre 21 000. On prévoit une baisse de 2500 élèves au cours des prochaines années.

«On pense que ces scénarios sont au bénéfice des enfants. Et les parents vont être consultés. Le processus n'est pas terminé», a-t-il ajouté.

Puisqu'il a un ordre du jour très chargé, il se pourrait que le conseil de ce soir se termine au cours d'une autre séance, le 5 avril prochain. Enfin, des mémoires pourront être déposés au sujet des écoles qui feront l'objet d'une consultation et des auditions publiques se tiendront dès décembre.

La commission scolaire Lester B. Pearson (CSLBP) a perdu 2300 élèves au cours des cinq dernières années et a été contrainte de procéder à plusieurs fermetures d'écoles, au terme d'un processus de consultation qui a duré plus d'un an.

Le Devoir



REUTERS

Le nombre de faux diagnostics n'a pas encore été établi au Québec, mais la situation pourrait être similaire à celle des États-Unis, où 25 % des enfants reçoivent à tort un diagnostic de TDAH.

### Le grand nombre de faux diagnostics de trouble de déficit d'attention inquiète

LISA-MARIE GERVAIS

De nombreux petits Québécois recevraient à tort un diagnostic de trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). C'est ce qu'a révélé le neuropsychologue Benoît Hammarrenger lors d'une présentation dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) qui a eu lieu la semaine dernière.

Le nombre de faux diagnostics n'a pas encore été établi au Québec, mais la situation pourrait être similaire à celle des États-Unis, où 25 % des enfants reçoivent à tort un diagnostic de TDAH, qui en serait plutôt un d'immaturation. Le TDAH demeure, à l'heure actuelle, le diagnostic le plus fréquent en pédopsychiatrie en Amérique du Nord.

Selon M. Hammarrenger, avant toute chose, il est important de faire un bilan complet de l'enfant. Trop souvent, le questionnaire de Connors demeure l'unique référence, déplore-t-il. Ce questionnaire, qui peut être rempli par le parent, l'enseignant ou le psychologue, présente une série de critères se rappor-

tant, d'une part, au trouble d'inattention et d'autre part, à l'hyperactivité. Lorsque six de ces critères sont cochés dans chacune des deux catégories, l'enfant peut être soupçonné de posséder un TDAH.

Le problème avec ce genre de questionnaire est que «les critères sont en réalité des symptômes et non des causes», a noté M. Hammarrenger, qui dirige la Clinique d'évaluation et d'adaptation cognitive (CERC). «Il arrive régulièrement que des enfants cotent très haut sur l'échelle de Connors, mais que le diagnostic n'en soit pas un de TDAH. Le questionnaire n'est qu'une donnée parmi d'autres», a-t-il ajouté. Environ le tiers des enfants qu'on réfère à sa clinique comme étant atteints d'un TDAH ne le sont pas en réalité.

Ainsi, pour diverses raisons, certains troubles sont souvent confondus avec le TDAH, comme l'anxiété, la douance ou le trouble envahissant du développement. M. Hammarrenger cite en exemple le cas d'un garçon de six ans, agité et dérangeant, qui, à première vue, présentait les symptômes d'un TDAH. Une analyse approfondie et un test de quotient intellectuel ont

permis de conclure qu'il faisait plutôt partie du 2 % des enfants québécois à posséder un QI de plus de 130.

Immaturité

M. Hammarrenger a mis également en garde contre les diagnostics posés trop tôt. Il peut y avoir une grande différence de maturité entre un enfant né après ou tout juste avant le 30 septembre. «Jusqu'à six ans et onze mois, les diagnostics qu'on pose doivent être très parcimonieux. Et avant quatre ans, on ne mesure pas grand-chose, a-t-il soutenu. C'est vers huit ans qu'on peut vraiment commencer à voir que ce qu'on mesure, ce n'est pas de l'immaturation.»

Le neuropsychologue invite les médecins, pédiatres et autres spécialistes à ne pas prononcer trop de diagnostics pour une même personne et à limiter autant que possible la médication. Environ 5 % des écoliers québécois prennent du Ritalin ou autres psychotropes destinés à traiter le TDAH.

La prévalence du trouble de l'attention varie de 5 à 7 %.

Le Devoir

Prière

### La Cour d'appel accepte d'entendre la requête du maire Tremblay

PATRICE BERGERON

Québec — La croisade du maire Jean Tremblay sera entendue en Cour d'appel. La Cour a en effet accepté la requête du maire de Saguenay, qui conteste l'interdiction de réciter la prière avant la séance du conseil municipal.

Le juge Lorne Giroux a rendu sa décision hier après-midi, après avoir entendu les parties vendredi, au palais de justice de Québec.

La Cour d'appel entendra le 4 avril une demande de sursis de la Ville, pour continuer à réciter la prière jusqu'à ce que la cause soit entendue.

Les avocats devront par ailleurs préparer leur mémoire pour les soumettre à la Cour, qui n'a pas encore fixé de date d'audition. Le maire Tremblay a pour sa part confirmé qu'il est prêt à se rendre jusqu'à la Cour suprême s'il le faut.

M. Tremblay veut faire casser par la Cour d'appel un jugement rendu par le Tribunal des droits de la personne, à la suite d'une plainte d'un citoyen. La décision le forçait à ne plus réciter la prière, à retirer le crucifix et la statue du Sacré-Coeur dans l'enceinte du conseil, et à payer des dommages de 15 000 \$ au citoyen lésé.

«Je suis content, je suis même très content, a commenté le maire, en entrevue téléphonique hier après-midi. C'est sûr que moi, un Tremblay, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, un Canadien français catholique, ou Québécois, pour moi c'est la base de notre culture ici. Si on laisse aller tout ce qui nous distingue, ça va être quoi les Canadiens français dans quelques années?»

Il espère que sa cause servira à éveiller les consciences, même à intéresser les jeunes à la foi, parce qu'en ce moment les Québécois «sont trop mous» et manifestent leur détresse morale, notamment par la surconsommation d'antidépresseurs, a évoqué le maire. «Ça va tout ensemble, ça. [...] Faut se réveiller! a-t-il dit. Je ne sais pas où est rendue notre fierté.»

Il affirme que les appuis reçus depuis quelques semaines le confortent dans sa cause. Il a recueilli des dons de 2500 personnes totalisant plus de 161 000 \$ pour sa bataille juridique. «Et ça [les fonds] continue d'entrer. On va avoir besoin de ça, parce qu'on sait que ça va coûter cher. On sait que ça peut aller jusqu'en Cour suprême.»

L'avocate du maire, Me Isabelle Racine, avait fait valoir devant la Cour d'appel qu'une telle interdiction de la prière risquait de menacer d'autres institutions ou traditions, comme l'hymne national, les assermentations, la monnaie, les monuments ou les congés fériés, qui sont souvent reliés aux fêtes religieuses.

Me Racine avait soutenu qu'en Ontario, le tribunal avait plutôt autorisé la récitation de la prière, contredisant en cela des jugements au Québec. L'avocate avait donc invité la Cour d'appel à mieux définir le concept de la neutralité de l'État.

Le Mouvement laïque québécois, qui s'oppose à la récitation de la prière au conseil municipal, reprochait au maire Tremblay de vouloir faire de Saguenay une municipalité confessionnelle, comme les commissions scolaires catholiques et protestantes d'il y a quelques années.

La Presse canadienne

### ...ON DÉCORTIQUE LA JOURNÉE DE LEUR CHEF.

Parce qu'en campagne électorale, chaque parole, chaque stratégie, chaque jour comptent.

PATRICE ROY

**JOUR DE CAMPAGNE | EN SEMAINE 17H30**

Élections fédérales 2011

**RDI**

## ACTUALITÉS

Santé et services sociaux

## La CSN dénonce les effets des réorganisations à Montréal

L'Agence et le ministre de la Santé nient toute rupture de services

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY

Plus d'attente pour moins de services. Voilà les fruits amers de la dernière planification ministérielle combinée à une réorganisation défailante menée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, ont dénoncé hier des représentants des syndicats en santé de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Une lecture vigoureusement démentie à Québec comme à l'Agence.

En point de presse, le vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Jean-Philippe Grad, a affirmé que les coupes de services dénoncées au CSSS Jeanne-Mance ne sont que «la pointe de l'iceberg. Avec la réorganisation et le rééquilibrage budgétaire, on va de coupe en coupe partout sur l'île».

Et ce n'est pas vrai que les réductions prévues à la loi 100 ne touchent que l'administratif, la formation, les déplacements et la publicité, a ajouté M. Grad. «Quand on creuse, on voit qu'il y a eu des coupes dans les services de base.» Selon lui, les compressions visent surtout les CSSS, soit la prévention, le maintien à domicile, la première ligne et le dépistage.

Résultat? Faute de soins, les gens voient leur état se dégrader, déplore Caroline Tremblay, responsable du dossier santé et services sociaux au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN). «Leur seul moyen d'obtenir des services est de passer par l'urgence. C'est vrai pour les personnes



Des représentants de syndicats accusent le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, d'avoir mal évalué les besoins en services de Montréal.

âgées en attente de services à domicile, mais aussi pour le dépistage chez les enfants et bien d'autres clientèles.»

## Plus d'efficacité?

Le président-directeur général de l'Agence, David Levine, affirme au contraire que les compressions de postes n'ont conduit à aucune rupture de services, mais à plus d'efficacité. À quelques exceptions près, comme à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, où M. Levine est personnellement intervenu. «J'ai demandé au directeur général de s'assurer que les clientèles ne soient pas oubliées en chemin, ce qui a été fait.»

Ce n'est pas l'avis des syndicats qui ont recensé plusieurs abolitions de postes difficiles sur l'île. Au CSSS Pointe-de-l'Île, par exemple, on a retranché l'équivalent de 13 postes au soutien à domicile. Vrai, mais cela

s'est fait sans toucher aux services, assure M. Levine. «On a développé un projet de télésoins pour le suivi des malades chroniques. La technologie nous permet d'envoyer quotidiennement des données qui sont évaluées par des infirmières. Ce faisant, nous sommes passés de douze à deux visites et demie par mois.»

L'Agence est à évaluer son offre de soins à domicile, poursuit M. Levine. «On a pu voir que les professionnels et les aides à domicile ne passent pas beaucoup de temps direct avec les clients, mais beaucoup de temps au bureau, dans leurs papiers, ou à se déplacer.» Par exemple, le contact direct ou au téléphone avec le client occupe seulement 31 % du temps des infirmières. «Pour augmenter ce ratio, on veut revoir leur route et les doter d'un iPad.»

Les syndiqués ont aussi ac-

cusé le ministre de la Santé, Yves Bolduc, d'avoir mal évalué les besoins de Montréal dans ses dernières annonces qui ont favorisé la région du 450, aux prises avec un important boom démographique. «On n'a rien enlevé à Montréal, ni ressources, ni financement, a réagi son attachée de presse, Karine Rivard. Notre objectif est de ramener les gens près de chez eux et nous pensons que ce rééquilibrage va diminuer la pression sur Montréal.»

David Levine souscrit à ces impératifs. Ce qui ne l'empêche pas d'appréhender une transition difficile. «Ma crainte, c'est que la population ne suive pas aussi vite que l'argent et que Montréal fasse face à des pressions supplémentaires pendant la transition.»

Le Devoir

Médicaments

## La croissance de l'industrie pharmaceutique fléchit sous l'assaut des génériques

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY

L'industrie pharmaceutique tourne au ralenti au Canada. Les chiffres publiés hier par IMS Brogan font état du plus faible taux de croissance jamais enregistré, soit 1,4 %, pour un total de 22,4 milliards. Un fléchissement qui s'explique par la progression des médicaments génériques, mais aussi par la fin de brevets lucratifs, au premier chef celui du champion toutes catégories des dernières années, le Lipitor.

Après avoir trôné au sommet, le régulateur de cholestérol Lipitor a vu son règne s'achever avec l'expiration de son brevet en mai dernier. Le blockbuster a depuis été détrôné par le Synthroid, une hormone qui permet de régulariser la glande thyroïde, et relégué au troisième rang, derrière le Crestor, un autre régulateur de cholestérol. D'autres médicaments ont connu un sort semblable en 2010, comme Actonel et Proscar.

Le retrait de brevets importants avait déjà été amorcé l'an dernier. Il se poursuivra cette année, avec un lot de produits brevetés évalué à 1,4 milliard de dollars. IMS Brogan prévoit donc une chute de la croissance de moins de 4 à 6 % pour 2011, «révélant les fortes répercussions de ces expirations de brevet», mais aussi l'impact des «nouvelles réformes sur le programme de médicaments dans l'ensemble des provinces» et «des

réductions substantielles des prix des médicaments génériques».

Sur ce dernier front, la part de marché des médicaments génériques — qui copient les médicaments d'origine sans les coûteux brevets qui y sont rattachés — a poursuivi sa croissance, passant de 54,3 % en 2009 à 57,1 % en 2010. Le Québec a suivi timidement le mouvement, la part de ses génériques ayant atteint 54,3 % en 2010. Cela demeure toutefois bien en deçà de la moyenne canadienne.

**Les agents cardio-vasculaires sont demeurés la plus prescrite au Canada**

Plus globalement, les agents cardiovasculaires constituent encore la catégorie la plus prescrite au Canada, et ce, pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Suivent les psychothérapeutiques, les agents gastro-intestinaux ou génito-urinaires, les régulateurs de cholestérol et les agents hormonaux.

Fait intéressant, c'est au Québec que le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies commerciales est de loin le plus élevé. S'il est en moyenne de 15 par habitant en un an (pour un coût total moyen de 686 \$), il est de 26 au Québec (total: 840 \$). Le phénomène s'explique en partie par le «fait que les ordonnances ont une durée plus courte que dans les autres provinces», note le fournisseur de services d'information sur l'industrie des soins de santé.

Le Devoir

porter

## Toronto. Nos horaires s'ajustent à vos affaires.

Porter a plus de 20 vols par jour vers Toronto. À des heures bien pensées. Vous arrivez à l'aéroport de Toronto à deux pas du centre-ville. Vous gagnez des heures précieuses sur un aller-retour. Dans un voyage d'affaires, l'important, ce sont les affaires.

## Porter. Raffinée sur toute la ligne.

Boarding Pass/Carte d'accès à bord

Name/Nom  
M Porter

Frequent flyer/ Voyageur assidu.  
012345678

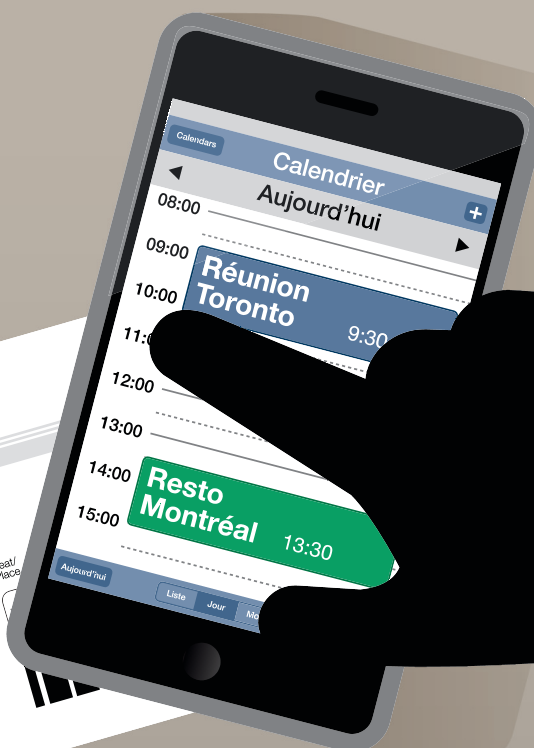
From/De  
Montréal

To/Destination  
Toronto

Flight/Vol  
PD9999

Gate/Porte  
7

Seat/Place  
7



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 30 mars.

TORONTO  
20 par jour  
**149 \$\***  
Plus frais et taxes  
77,85 \$\*\*

HALIFAX  
**154 \$\***  
Plus frais et taxes  
78,55 \$\*\*

ST. JOHN'S  
**179 \$\***  
Plus frais et taxes  
87,72 \$\*\*

SAULT STE. MARIE  
Des le mai 4  
**159 \$\***  
Plus frais et taxes  
79,24 \$\*\*

SUDBURY  
**169 \$\***  
Plus frais et taxes  
80,64 \$\*\*

THUNDER BAY  
**149 \$\***  
Plus frais et taxes  
\$77,85 \$\*\*

WINDSOR  
Des le 27 avril  
**129 \$\***  
Plus frais et taxes  
75,07 \$\*\*

BOSTON  
**199 \$\***  
Plus frais et taxes  
86,77 \$\*\*

CHICAGO  
**199 \$\***  
Plus frais et taxes  
86,77 \$\*\*

MYRTLE BEACH  
**259 \$\***  
Plus frais et taxes  
89,77 \$\*\*

NEW YORK  
**149 \$\***  
Plus frais et taxes  
84,37 \$\*\*

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

\* Réservez avant le 30 mars 2011 pour vos trajets avant le 23 juin 2011, et avant le 23 mai 2011 dans le cas de Myrtle Beach. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\* Les tarifs aller simple au départ de Montréal comprennent les taxes canadiennes et les frais (DPSTA, frais d'aéroport, assurance, surcharges de carburant, TPS, TVQ). Les tarifs des vols à destination des États-Unis peuvent comprendre la taxe de transport américaine, la taxe de segment américaine, la taxe de l'agriculture américaine, les frais d'utilisation de l'immigration américaine. Les tarifs des vols à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

# LES ÉLECTIONS

## Papa n'a pas raison

Nombre de parents d'enfants d'âge préscolaire vivant à l'extérieur du Québec dépensent entre 7500 \$ et 10 000 \$ par année pour une place en service de garde. En Ontario, on parle d'un coût — moyen — d'environ 12 000 \$. Au Canada, près de 75 % des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans sont sur le marché du travail. Au Canada toujours, près de 9 % des familles avec enfants vivent sous le seuil de faible revenu et peuvent difficilement payer les frais d'inscription de leurs enfants à des activités sportives ou artistiques, sans parler du matériel requis, souvent trop dispendieux.

Ces chiffres sont instructifs quand on les oppose aux mesures fiscales dont les conservateurs se font les champions, la dernière en date étant cette promesse de fractionnement aux fins d'impôt du revenu de travail de conjoints ayant des enfants de moins de 18 ans. Cet engagement s'ajoute, souligne Stephen Harper, aux crédits d'impôt pour activités sportives et artistiques et à la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

Il s'en vante, et avec raison. Ces mesures sont accrocheuses et se « vendent » bien. Mais aident-elles d'une quelconque manière à améliorer l'accès aux services de garde, à alléger le fardeau des familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, à ouvrir la porte du sport et de la culture aux enfants moins bien nantis?

Non, car ce n'est pas le but. L'annonce faite lundi par Stephen Harper illustre à la perfection la philosophie de son gouvernement en matière de fiscalité des particuliers. (On est en droit de se demander si elle verra le jour puisqu'il attendra le retour à l'équilibre budgétaire en 2015 pour la mettre en œuvre. Qui sait combien d'élections auront lieu d'ici là.)

M. Harper a déjà dit qu'il n'existe pas de bonnes taxes. Par conséquent, la fiscalité n'est pas pour lui un outil qui peut être porteur de changements, mis au service de la collectivité ou de programmes destinés à réduire les inégalités.

Son discours public en témoigne. Il n'en a que pour les baisses d'impôts des entreprises et les allègements fiscaux pour les particuliers pour soi-disant respecter leur choix. Sa méthode n'est toutefois pas désintéressée. La rentabilité électorale doit être au rendez-vous et soutenir une vision précise de la famille.

**La méthode de M. Harper n'est pas désintéressée. La rentabilité électorale doit être au rendez-vous et soutenir une vision précise de la famille.**

mais de retourner à ces parents une partie de leurs impôts. Pour cela, l'État se départit de fonds importants sans même tenter d'infléchir une direction, que ce soit pour combattre l'obésité chez les enfants ou, plus ambitieux encore, réduire le fossé qui s'élargit toujours entre riches et pauvres. Il n'essaie même pas de simplifier le système fiscal ou de réduire les iniquités. Il faut croire que c'est ce qui se produit quand on privilégie une approche individualiste et intéressée, alimentée par les groupes témoins et les sondages. Une approche qui mise sur le chacun-pour-soi. Le pire est que ça marche souvent.

programmes ou aider les provinces à en offrir aux Canadiens qui en ont besoin.

Les garderies en sont un bon exemple. Le gouvernement affirme que sa Prestation universelle pour la garde d'enfant « permet plus d'options de garde ». On se demande bien comment. Les parents reçoivent 100 \$ par mois, imposable, pour chaque enfant de moins de six ans. Pour les parents qui travaillent, cela signifie souvent

après impôt un maigre 75 \$ de plus dans leur portefeuille. Ça ne leur offre aucune place à bas prix en service de garde et, à l'extérieur du Québec, ça paie à peine deux journées de garderie par mois. Des miettes. Cet essaimage coûte pourtant au fédéral 2,7 milliards par année, une fortune qui aurait pu aider les provinces à financer la création de places en garderie.

Mais voilà, cela n'aurait pas permis aux conservateurs d'afficher leur préjugé favorable envers les mères au foyer, comme l'a fait l'annonce de cette semaine. Cette proposition de fractionnement du revenu aux fins d'impôt profitera d'abord aux familles où un des deux parents ne travaille pas et où l'autre gagne un revenu élevé. Les femmes risquent d'en faire les frais, comme l'expliquait très bien ma collègue Hélène Buzzetti dans notre édition d'hier. Pour cela, Ottawa dépenserait 2,5 milliards par année sans qu'un cent aille aux familles monoparentales ou à celles dont les deux parents travaillent et gagnent un salaire à peu près équivalent.

Prenons les crédits pour activités artistiques et sportives, au prix de 100 millions de dollars par année chacun. Pour le contribuable, ils représentent peu de chose, car 15 % de 500 \$ ou moins de dépenses admissibles se traduit par une économie d'impôt maximale possible de... 75 \$ par enfant. Et pour en bénéficier, il faut pouvoir payer l'inscription au hockey ou aux leçons de piano. Et il faut payer de l'impôt. Tant pis pour les personnes à faible revenu. Selon un fonctionnaire des Finances, la raison est simple. Le but n'est pas d'encourager ces activités,

mais de retourner à ces parents une partie de leurs impôts.

Par ailleurs, la blogosphère a tôt fait de déterrer une entrevue de Stephen Harper, datant de 1997, sur le réseau TVO. Invité à prédire qui formerait le prochain gouvernement, M. Harper avait annoncé que les libéraux finiraient par devenir minoritaires.

Ainsi allait sa prophétie: « Nous aurons à faire face un jour à un Parlement minoritaire où les libéraux auront le plus grand nombre de sièges. Et le test sera de voir si un des partis d'opposition est capable de former une coalition ou une alliance de travail avec les autres. Et je pense que nous avons un système politique qui maintiendra trois, quatre ou cinq partis politiques différents et les partis qui voudront former le gouvernement devront éventuellement apprendre à travailler ensemble. » M. Harper a indiqué hier qu'il faisait allusion à la fusion des partis de droite.

mcornellier@ledevoir.com



Gilles Duceppe est entouré du leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, de sa conjointe et de ses petits-enfants lors de son assemblée d'investiture hier soir à Montréal.

## Coalition: un ex-conseiller contredit Harper

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La version de Stephen Harper à propos de la coalition subit taxes. On se demande bien comment. Les parents reçoivent 100 \$ par mois, imposable, pour chaque enfant de moins de six ans. Pour les parents qui travaillent, cela signifie souvent

Décidément, la menace d'une coalition fait encore jaser. Stephen Harper, qui répète que les libéraux voudraient prendre le pouvoir sans avoir gagné l'élection, a-t-il déjà flirté avec l'idée de lui-même se hisser au poste de premier ministre sans passer par les urnes? Non... et oui, répond son ancien conseiller, Tom Flanagan.

« Je ne crois pas que cette lettre était une tentative de la part de Harper de former une coalition, explique en entrevue M. Flanagan. Mais si vous prenez la peine de rappeler à la gouverneure générale de considérer toutes ses options [autres qu'une élection] en cas de défaite du gouvernement, il me semble que vous laissez sous-entendre que vous êtes prêt à former du moins un gouvernement minoritaire. Qu'est-ce que cela pourrait vouloir dire d'autre? »

Par ailleurs, la blogosphère a tôt fait de déterrer une entrevue de Stephen Harper, datant de 1997, sur le réseau TVO. Invité à prédire qui formerait le prochain gouvernement, M. Harper avait annoncé que les libéraux finiraient par devenir minoritaires.

Ainsi allait sa prophétie: « Nous aurons à faire face un jour à un Parlement minoritaire où les libéraux auront le plus grand nombre de sièges. Et le test sera de voir si un des partis d'opposition est capable de former une coalition ou une alliance de travail avec les autres. Et je pense que nous avons un système politique qui maintiendra trois, quatre ou cinq partis politiques différents et les partis qui voudront former le gouvernement devront éventuellement apprendre à travailler ensemble. » M. Harper a indiqué hier qu'il faisait allusion à la fusion des partis de droite.

Le Devoir



Le chef conservateur Stephen Harper a été embarrassé hier par l'engagement dans des campagnes locales de deux anciens employés du parti dont l'éthique a déjà été remise en cause.

ÉTHIQUE

## D'anciens employés conservateurs reviennent hanter Harper

GUILLAUME BOURGUAULT-CÔTÉ  
ALEC CASTONGUAY

Deux anciens employés des conservateurs reviennent hanter Stephen Harper aux premiers jours de la campagne électorale. Sébastien Togneri et Giulio Maturi sont tous les deux engagés à divers degrés dans des campagnes locales, ce qui suscite un certain malaise au sein du Parti conservateur.

Actuellement visé par une enquête de la GRC pour avoir possiblement enfreint la Loi sur l'accès à l'information, M. Togneri s'est fait dire hier qu'il n'est plus le bienvenu dans l'entourage du candidat conservateur Ryan Hastman (Edmonton-Strathcona), qu'il aurait aidé pour l'installation de pancartes électorales. « Ma compréhension est qu'il s'est porté volontaire pour une campagne », a indiqué le premier ministre Harper. « Ma compréhension est qu'il n'est plus volontaire pour cette campagne », a-t-il aussitôt ajouté.

Le Devoir a par ailleurs pu constater hier que Giulio Maturi agit quant à lui comme directeur de campagne du candidat Agop Evereklian, qui se présente dans la circonscription montréalaise de Pierrefonds-Dollard. C'est un endroit où les conservateurs fondent beaucoup d'espoirs: Stephen Harper y sera d'ailleurs de passage aujourd'hui.

Pour M. Maturi, il s'agit d'un retour au sein du parti — même si officiellement, son travail est bénévole et relève du candidat. Giulio Maturi avait été mis à la porte de l'organisation du Parti conservateur en 2009, dans la foulée d'une controverse impliquant l'ancien candidat à la mairie de Montréal, Benoit Labonté.

Dans une entrevue accordée à Radio-Canada en octobre 2009, M. Labonté avait affirmé avoir rompu ses liens avec M. Maturi après que ce dernier eut tenté de le convaincre d'utiliser quatre organisateurs payés par une entreprise privée pour organiser sa campagne à la mairie, ce qui est illégal. M. Labonté affirmait alors avoir été présenté à M. Maturi par le sénateur conservateur Leo Housakos et l'entrepreneur Tony Accurso.

« Ma compréhension est qu'il n'est plus volontaire pour cette campagne »

Giulio Maturi a toujours nié ces allégations. Mais, quelques jours après les propos de M. Labonté, l'ancien directeur des communications du ministre Christian Paradis, Mark Quinlan, avait tenu à préciser aux médias que M. Maturi ne travaillait plus pour le Parti conservateur et n'organiserait plus le financement.

En juin 2010, M. Maturi avait donné un coup de main à son ami Agop Evereklian dans la course à l'investiture conservatrice. Il avait notamment organisé un cocktail de financement. M. Maturi avait toutefois dit à La Presse qu'il ne s'agissait pas d'un mandat pour le Parti conservateur. Hier, ce dernier a précisé que le choix des directeurs de campagne relève entièrement des candidats et qu'il se dissocie des choix qui sont faits.

Togneri, honni

M. Togneri occupait un poste d'attaché politique au cabinet du ministre Paradis en 2009 lorsqu'il a demandé à des fonctionnaires du gouvernement de bloquer la divulgation d'un document et de le caviarder. La commissaire à l'information du Canada a conclu, après enquête, qu'il y avait eu interférence illégale de la part de M. Togneri.

Il y a trois semaines, le gouvernement a décidé de faire appel à la GRC pour déterminer si des accusations devaient être déposées contre M. Togneri. La ministre Rona Ambrose avait alors pris soin de dissocier le parti de M. Togneri.

C'est La Presse canadienne qui a révélé hier matin que l'ancien adjoint de M. Paradis œuvrait pour la campagne de Ryan Hastman. « Je suis un peu troublé par ça », a indiqué Michael Ignatieff. Il ne fait pas preuve de respect démocratique, et voilà qu'il est bénévole dans une élection. »

« C'est étrange que le Parti conservateur dise qu'il ne fait plus partie de la machine conservatrice à Ottawa, mais qu'il se retrouve dans la machine conservatrice à Edmonton », a pour sa part souligné Gilles Duceppe.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

ledevoir.com/elections2011

Consultez notre section électorale pour lire tous les textes, suivre l'évolution du sondage, voir la vidéo du jour. De plus, nos journalistes racontent les dessous de la campagne dans notre blogue électoral.

**Congédié?**  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

# FÉDÉRALES 2011

## La défense du français reste d'actualité, estime Duceppe

### Le chef du Bloc réplique aux propos de Larry Smith sur la langue

ALEC CASTONGUAY

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit trouver «aberrants» et «épouvantables» les propos du candidat conservateur Larry Smith, qui a affirmé que la protection du français n'est pas la priorité de la jeune génération au Québec.

Lors d'un point de presse dans la circonscription de Jeanne-Le Ber, dans le sud-ouest de Montréal, Gilles Duceppe a abordé les thèmes de l'intégration des immigrants, de l'emploi et de la langue. Il en a profité pour apostropher Larry Smith qui, dans une entrevue avec *Le Devoir* publiée hier, reprochait à Gilles Duceppe d'être de la vieille garde, notamment en ce qui concerne la défense du français.

M. Smith a affirmé: «M. Duceppe a protégé les droits des francophones depuis des années, mais les gens veulent avoir plus qu'un protecteur. Ils veulent avoir un homme qui développe les opportunités pour les Québécois, spécialement les

jeunes entre 25 et 40 ans. Pour cette génération, la chose importante, c'est le monde, pas la protection des francophones au Québec. Ça, c'est du passé. M. Duceppe est défensif [sur ce sujet], mais on a besoin d'offensive. M. Duceppe n'est pas capable de faire ça. Les mentalités commencent à changer.»

Le chef du Bloc québécois a soutenu que Larry Smith devrait sortir de l'ouest de l'île de Montréal et se promener partout à Montréal avant de décréter que la défense du français, «c'est du passé». M. Smith se présente dans la circonscription de Lac-Saint-Louis. «Ca se passe en français au Québec. Contrairement à ce que Larry Smith dit, oui, le français doit être protégé au Québec», a lancé M. Duceppe.

Gilles Duceppe a donné ses enfants en exemple: sa fille parle cinq langues et son fils, trois. Les jeunes sont ouverts sur le monde,

mais le français est la langue commune du Québec et doit être protégé, soutient-il. «L'ouverture sur le monde, ça voudrait dire ne pas avoir une langue qui est la sienne? Tous les peuples du monde s'adressent aux autres en partant de ce

«L'ouverture sur le monde, ça voudrait dire ne pas avoir une langue qui est la sienne?»

qu'ils sont. [...] Est-ce qu'ils parlent aussi anglais? Évidemment, c'est la langue internationale. Nous, au Québec, qui sommes 2 % de francophones en terre d'Amérique large anglophone et hispanophone, Larry Smith vient nous dire qu'on n'a pas besoin de protéger le français? C'est aberrant comme déclaration. [...] C'est épouvantable de dire que ce n'est plus actuel. Il faut protéger [la langue française], l'assurer et faire en sorte qu'elle s'épanouisse.»

Le député libéral d'Honoré-Mercier, Pablo Rodriguez, est

aussi entré dans la danse hier. «On le sait tous, la protection du français est une priorité pour les Québécois, que l'on soit anglophone ou francophone. C'est une mission que nous nous sommes donnée collectivement. Qu'un candidat-vedette conservateur vienne jouer là-dedans pour des raisons purement partisans, c'est dégoûtant.»

M. Smith s'est toutefois défendu d'avoir voulu s'attaquer à la question de la protection de la langue française et a accusé Gilles Duceppe de dénaturer ses propos. Il a soutenu à la Presse canadienne qu'il voulait simplement dire que les jeunes avaient une vision bien différente de celle des bloquistes par rapport à leur avenir. «Mais évidemment, M. Duceppe va sauter sur toutes les opportunités qui lui seront offertes pour manipuler ce que les gens disent et en faire une question de langue», a-t-il lancé.

Duceppe investi  
En soirée, le chef bloquiste a

tenu son investiture officielle à l'Olympia, bondée pour l'occasion. Le discours de M. Duceppe avait une seule cible: Stephen Harper et les conservateurs, accusés d'être des «menteurs réciproques» et un véritable «danger» pour le Québec.

Il a à peine évoqué son adversaire libéral (Michael Ignatieff dit «qu'il est pucabab, mais au Québec, les libéraux ne sont surtout pas capables» de contrer les conservateurs, a dit M. Duceppe) et a tout juste glissé quelques mots sur Jack Layton pour concentrer tout son tir sur les conservateurs.

M. Duceppe a évoqué la «coalition imaginaire» de Stephen Harper, a raillé son refus de répondre aux questions des journalistes, est revenu à la charge contre Larry Smith, a cité Pierre Bourgault et appelé les Québécois à «barrer la route à une majorité conservatrice».

Avec la collaboration  
de Guillaume Bourgault-Côté  
*Le Devoir*

## Campagne discrète pour les verts

### La chef Elizabeth May voyagera peu

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Elizabeth May se fera discrète au cours des prochaines semaines: la chef du Parti vert fait le pari de passer 75 % du temps de la campagne dans sa circonscription de Saanich-Gulf Islands, dans l'espoir de devenir la première élue verte de l'histoire canadienne.

Mme May ne passera qu'un total de neuf jours à l'extérieur, à raison de trois voyages de trois jours, a confirmé hier son entourage au *Devoir*. Elle visitera les régions de Toronto, Montréal et Halifax et organisera un rallye en train entre Edmonton et Vancouver. Pour le reste, ce sera *home sweet home*.

Les verts sont conscients de la contradiction apparente entre un discours qui présente le parti comme la quatrième force politique nationale et la décision stratégique de ne pas mener de campagne à travers le pays. Mais on espère compenser avec une présence soutenue dans les médias



Elizabeth May  
MIKE CASSESE REUTERS

sociaux et dans Internet en général — le tout étant présenté comme une campagne plus verte.

### Les verts aux débats des chefs?

La participation d'Elizabeth May aux débats des chefs paraît menacée ce matin. Le consortium des télédiffuseurs qui organisent les débats a affirmé hier qu'il n'a pas l'intention d'inviter Mme May parce que son parti ne compte aucun député à la

Jointe par téléphone, Mme May a justifié hier sa décision par la nécessité pour le Parti vert de faire élire quelqu'un à Ottawa. «Nous avons tiré nos conclusions de la campagne de 2008. Le résultat a été historique: nous avons obtenu près d'un million de votes, mais pas de sièges. On ne veut pas que ça se reproduise», a-t-elle indiqué.

Selon Mme May, répéter la stratégie de 2008 — alors qu'elle avait sillonné le pays — ne pourrait que donner les mêmes résultats. Beaucoup de votes, mais rien de concret. «Il faut faire une percée», dit-elle. C'est

notre objectif et nous croyons que nous avons plus de chances d'y arriver comme ça.»

La chef du parti ne craint pas que son manque de visibilité à l'échelle nationale coûte des votes aux verts. Cela aurait pour conséquence de diminuer les revenus du parti, qui reçoit annuellement 2 \$ pour chaque vote enregistré à la dernière élection.

En Colombie-Britannique, Mme May fait la lutte à Gary Lunn, député conservateur sortant et ministre d'État aux Sports.

*Le Devoir*

## Le maire de Québec ménage Josée Verner

ISABELLE PORTER

Québec — Quoique «bouleversé» d'apprendre que la ministre fédérale Josée Verner n'avait pas lu son Plan de mobilité durable, le maire Régis Labeaume a néanmoins retenu ses commentaires hier et fera ses déclarations sur le transport dans quelques jours.

Le maire Labeaume venait de faire une longue intervention sur l'importance de son Plan de mobilité durable lorsque *Le Devoir* lui a demandé hier si le fait que Mme Verner n'a pas lu le document l'inquiétait. «Non», a-t-il répondu après un long silence.

Dans une entrevue accordée la veille, Josée Verner a dit qu'elle n'avait pas le plan «en main», alors que le document est disponible depuis juin dernier.

Hier, le maire de Québec a déclaré que ce plan, dans lequel est définie toute la stratégie de transport et d'aménagement de la ville, est désormais sa grande priorité. «Maintenant que l'amphithéâtre est réglé, la grande priorité de la ville de Québec, c'est le Plan de mobilité durable», a-t-il dit.

Plus tard devant les journalistes, il a lancé en riant que la question concernant Mme Verner «avait bouleversé», mais il n'a pas voulu faire plus de commentaires sur ses attentes en matière de transports à l'égard des élus conservateurs de la région.

Sa liste d'épicerie destinée aux candidats à l'élection ne sera rendue publique que dans une dizaine de jours, à son retour d'une mission à Londres, répète-t-il.

La semaine dernière, Régis Labeaume avait déclaré que le transport public devait, selon lui, s'imposer comme un enjeu central de la campagne et qu'Ottawa devait investir massivement dans le domaine.

Elections fédérales 2011

En campagne  
Jour 4

Hier, mardi 29 mars 2011

8h20 Gilles Duceppe affirme que les propos de Larry Smith sur la protection de la langue française sont «aberrants».

9h5 Michael Ignatieff annonce son «passport canadien d'apprentissage», qui vise à diminuer les dettes des étudiants postsecondaires. Une mesure de 1 milliard de dollars par année.

9h7 Jack Layton propose de limiter les taux d'intérêt exigés aux détenteurs de cartes de crédit.

10h2 Denis Coderre sur Twitter: «Fumble! "Ce qui est important, c'est le monde, pas la protection des francophones au Québec." (Larry Smith) Maxime Bernier sort de ce corps!»

10h7 La députée conservatrice Shelly Glover précise sa pensée, mais refuse de s'excuser après avoir dit que la députée libérale Anita Neville, 68 ans, a «dépassé sa date d'expiration».

10h28 Maxime Bernier, député de la Beauce, annonce qu'il mènera une campagne sans aucune pancarte électorale.

11h50 Stephen Harper annonce qu'il offrira une baisse d'impôt d'un an sur les cotisations à l'assurance-emploi pour les petites entreprises qui embauchent de nouveaux employés. Une somme ponctuelle de 165 millions de dollars.

12h2 Stephen Harper affirme que l'ancien adjoint du ministre Paradis, Sébastien Togneri, qui fait l'objet d'une enquête de la GRC pour avoir possiblement enfreint la Loi sur l'accès à l'information, vient de perdre son poste de bénévole dans la campagne du candidat conservateur dans Edmonton-Strathcona, Ryan Hastman.

14h20 Le Parti conservateur affirme que la proposition libérale pourrait empêcher certains étudiants de se qualifier au Programme canadien de bourses. Les libéraux nient que ce sera le cas.

19h Gilles Duceppe prononce un discours lors de son assemblée d'investiture dans lequel il demande aux Québécois de barrer la route à une majorité conservatrice.

19h15 Michael Ignatieff s'engage à ramener la route à 2006 le nombre de visas délivrés pour réunifier les familles des immigrants canadiens.

19h15 Michael Ignatieff s'engage à ramener la route à 2006 le nombre de visas délivrés pour réunifier les familles des immigrants canadiens.

### Aujourd'hui

Jack Layton  
9h15 Annonce à Oshawa (Ont.)  
17h Rassemblement néodémocrate à Toronto

Stephen Harper  
10h45 Rencontre à Brampton (Ont.)  
17h30 Rassemblement partisan à Montréal

Michael Ignatieff  
9h Annonce à Vancouver (C.-B.)  
19h30 Forum public à Winnipeg (Man.)

Gilles Duceppe  
9h Allocution devant des militants à Ahuntsic  
15h45 Table ronde avec l'Union des consommateurs  
17h20 Allocution devant des militants dans Rosemont-La Petite-Patrie

Compilation faite  
par Alec Castonguay

*Le Devoir*

## « Je dirais: "non merci" comme dans "On n'invite pas une borne-fontaine dans un spectacle canin" »

— André Arthur, député indépendant

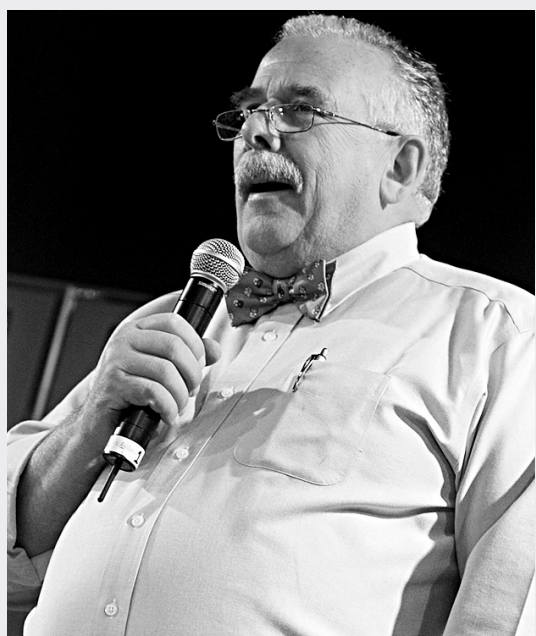
Décidément, le député de Portneuf-Jacques-Cartier est beaucoup moins volubile comme député qu'il ne l'était lors de ses heures de gloire à la radio. Identifié récemment par le *Globe and Mail* et le site *howdtheyvote.ca* comme l'un des députés les plus silencieux et les moins présents de la Chambre des communes, voilà maintenant qu'André Arthur refuse d'accorder des entrevues en pleine campagne électorale. A moins que *Le Devoir* n'ait droit à cet égard à un traitement de faveur renversé...

Ainsi, à notre courriel d'hier demandant une entrevue aujourd'hui ou demain, le député sortant s'est contenté de nous ré-

pondre: «Non merci». Nous lui avons alors demandé s'il fallait comprendre ce «Non merci» comme dans «Je ne suis pas disponible mercredi ou jeudi»? Ou comme dans «Je ne vous accorderai pas d'entrevue pendant la campagne?»

La réponse n'a pas tardé. «Je dirais: "non merci" comme dans "On n'invite pas une borne-fontaine dans un spectacle canin"», a-t-il écrit.

Élu en 2008 avec une majorité d'à peine 662 voix devant le Bloc québécois, André Arthur est considéré comme l'un des députés de la région de Québec dont le siège est menacé.



Isabelle Porter André Arthur  
JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Cette semaine, votre magazine télé sur le monde universitaire vous propose :  
L'administration publique • La formation à distance des militaires • Nüv Caméras

## Campus

Ce soir 21 h 30  
En rediffusion : jeudi 13 h 30, vendredi 18 h 30

> POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

canal  
SAVOIR  
DÉJÀ 25 ANS

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR



Olivier Daigle

## ÉDITORIAL

## Laïcité

## Les défricheuses

Le Conseil du statut de la femme vient d'offrir au gouvernement Charest un très précieux cadeau qu'il devrait accepter sans tarder. On ne lève pas le nez sur matière aussi riche qu'un avis fouillé sur la nécessité de définir les contours de la laïcité quand le vide nous sert actuellement de bien piètre guide.

**I**l est urgent et nécessaire que le gouvernement favorise la tenue d'un débat sur la laïcité, comme le revendique à juste titre le Conseil du statut de la femme (CSF). En l'absence d'une définition claire sur ce que devrait être la neutralité religieuse de l'État, règne le chaos, s'installe la confusion. Appelés à s'immiscer dans un espace où l'État n'a pas eu le courage de fixer ses limites, les tribunaux dictent la ligne de conduite. Danger!

Depuis que la commission Bouchard-Taylor a conclu à la nécessité d'un livre blanc sur la laïcité, le gouvernement a bricolé quelques mesures destinées à calmer les ardeurs. Son montage à la pièce est lamentable alors qu'une solide vision d'ensemble s'impose plutôt. Le projet de loi 94 rappelle la nécessité d'encadrer les accommodements raisonnables, mais y subsistent d'importantes failles, qui fragilisent le droit des femmes à l'égalité. Lorsqu'est invoqué le droit à la liberté de religion, les grandes perdantes ont souvent pour nom les femmes.

Perçues trop souvent comme des empêchuses de tourner en rond, les femmes du CSF sont de véritables défricheuses. C'est ainsi qu'il faut voir leur dernier avis, que la présidente Christiane Pelchat présente sans détour comme le «livre blanc» sur la laïcité dont le Québec a tant besoin. «On est là, nous», ajoute-t-elle. Voyez-y un sous-entendu: le gouvernement n'y est pas encore, ce qui est fort malheureux. Pendu à un électoralat fragile, l'État tergiverse. Pendant qu'il hésite, les dérapages se multiplient: libertés de conscience et de religion servent de support pour revendiquer une chose et son contraire. On s'y perd.

Que le gouvernement saisisse donc la balle au bond et réponde de manière favorable au moins à l'une des recommandations phares de l'avis du CSF qui prône la tenue d'une commission parlementaire «paritaire» destinée à «faire le point sur la laïcité».

Les défricheuses ont compris qu'une vision cohérente s'impose; leur avis ratisse donc très large. Il propose l'inscription de la laïcité dans la Charte et recommande une loi sur l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires chez les agents de l'État; il s'inscrit en faux contre le principe de laïcité ouverte, choisi par le gouvernement; il prône le retrait du volet culture religieuse du nouveau cours ECR; il souhaite la fin des subventions aux écoles confessionnelles. Il y a de quoi nourrir le débat.

Voilà un travail de défrichage qui ne détonne en rien dans l'histoire du CSF. Depuis sa naissance, en 1973, l'organisme-conseil a souvent secouru ainsi le gouvernement, tentant de briser son apathie, le nourrissant pour échafauder ses politiques. Son tout premier rapport publié en 1978 et remis à la ministre Lise Payette — Pour les Québécoises: égalité et indépendance — a servi de texte fondateur à la première politique du Québec en matière de condition féminine.

Au lendemain de la parution de ce document riche de 306 recommandations, l'éditorialiste du Devoir Lise Bissonnette saluait le travail: «Il faut savoir gré au Conseil du statut de la femme d'avoir littéralement mastiqué le travail pour que nul ne puisse le dire irréalisable, dans les domaines où le gouvernement peut réellement quelque chose.» Quelque 30 ans plus tard, les défricheuses sont toujours à l'œuvre. Nous saluons à notre tour leur nécessaire audace.

[machouinard@ledevoir.com](mailto:machouinard@ledevoir.com)

## Souveraineté

## Flous artistiques

**L'**ancien premier ministre Jacques Parizeau déplorait, dans un texte publié dans notre édition de lundi, le flou artistique que cultive le Parti québécois au sujet de la souveraineté, eu égard tout particulièrement à la préparation du prochain référendum sur la souveraineté. Ce lui-ci se tiendra quand on sera prêt, mais «encore faut-il être prêt», écrivait-il en écho aux militants souverainistes qui trouvent que la «proposition principale» sur la souveraineté qui sera débattue au prochain congrès du Parti québécois pêche par tiédeur.

Cette intervention de M. Parizeau, plutôt modérée dans la mesure où il a pris garde de ne pas attaquer le leadership de Pauline Marois, a été accueillie avec soulagement par ce contingent de souverainistes qui trouvent que leurs leaders cèdent trop souvent aux calculs politiques à court terme. Avec pour résultat que l'objectif premier de leur mouvement s'en trouve occulté.

Une illustration de ce flou artistique nous est d'ailleurs venue de façon imprévisible lundi avec le dévoilement du slogan électoral du Bloc québécois. «Parlons Québec» se décline en cinq thèmes, parmi lesquels on aurait pu s'attendre à ce qu'on aborde l'avenir politique du Québec. La chose a étonné.

Qu'il n'y ait pas lieu d'écrire que le Bloc est souverainiste parce que «c'est intrinsèque», comme le dit Gilles Duceppe, n'est pas la réponse souhaitée par ceux que l'on qualifie d'impaticiens dans le mouvement souverainiste. Ils ne doutent pas des convictions souverainistes du chef bloquiste, tout comme de celles de la chef du Parti québécois. Ils sont d'accord pour que tout soit fait pour bloquer la route au Parti conservateur à Ottawa et défaire le Parti libéral. Ce qu'ils craignent, c'est que dans le feu de l'action, leurs chefs confondent la proie et son ombre.

Ce débat n'est pas nouveau au sein du mouvement souverainiste. Sauf que cette fois, il faut prendre en compte un facteur qui n'existait pas lors du dernier congrès du Parti québécois, voilà six ans. Ce facteur s'appelle «passer à autre chose», une idée que l'ancien ministre péquiste François Legault est en train d'imposer à une partie importante des partisans et sympathisants souverainistes fatigués d'attendre que quelque chose se passe.

Le premier péquiste à «passer à autre chose» avait été Raymond Bachand, aujourd'hui ministre libéral. Son départ en 2005 avait surpris, mais n'avait pas eu d'effet d'entraînement. L'effet Legault lui est bien réel et il sera d'autant plus grand si le mouvement souverainiste ne réagit pas à l'invitation de François Legault à «sortir du déni et à prendre acte de l'état des lieux au plan constitutionnel». Ce que Jacques Parizeau appelle le «flou artistique» de la démarche péquiste peut être vu comme une forme d'acquiescement à l'analyse du porte-parole principal de la Coalition pour l'avenir du Québec. En ce sens, la réflexion de l'ancien premier ministre est tout à fait opportune.

[bdescoteaux@ledevoir.com](mailto:bdescoteaux@ledevoir.com)

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

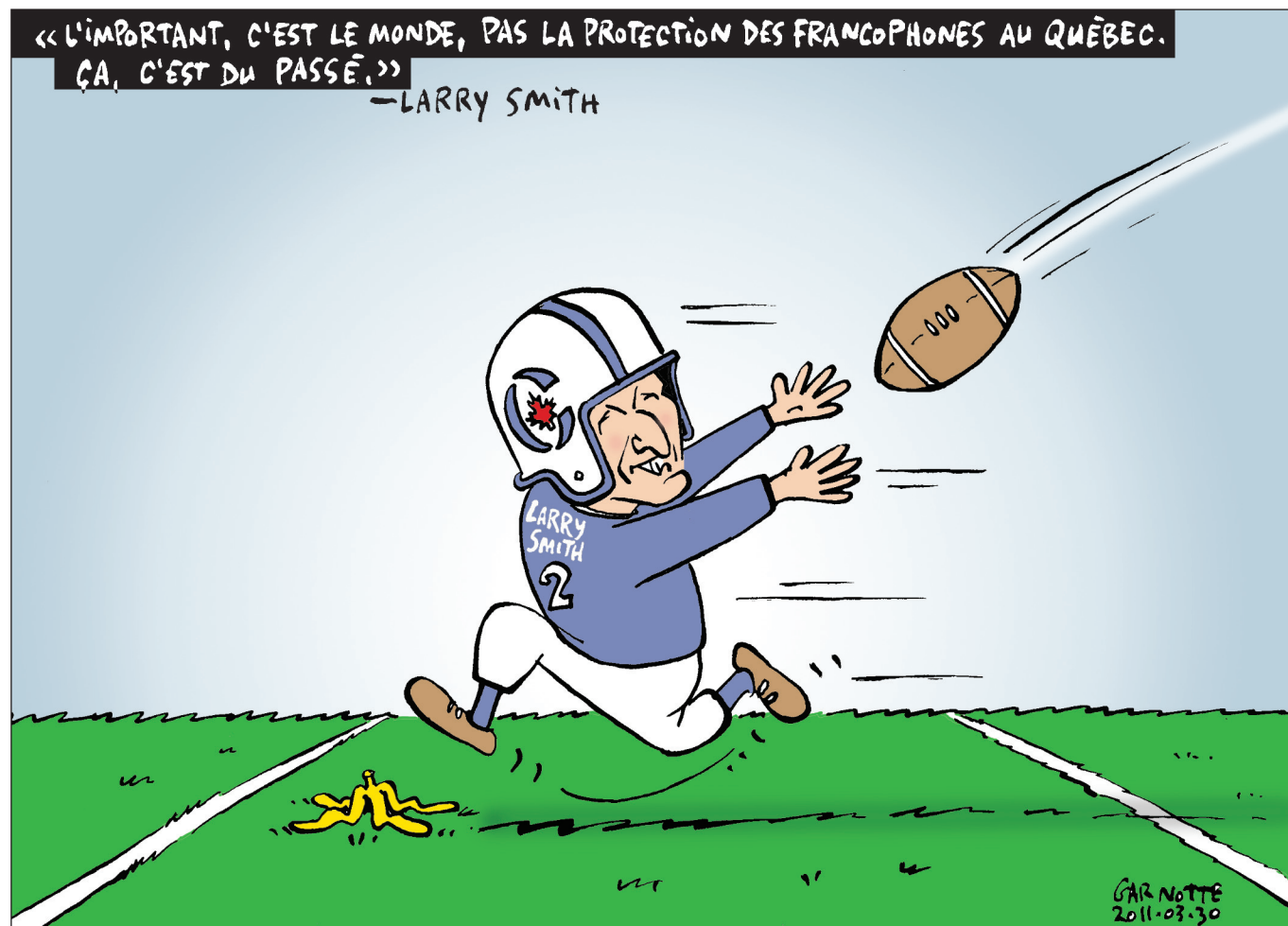
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## L E T T R E S

## Outrage au Parlement 101

Le site officiel du Parlement du Canada contient une partie appelée «Vocabulaire de procédure parlementaire». À cet endroit, «outrage au Parlement» désigne «tout acte ou toute omission allant à l'encontre de l'autorité ou de la dignité du Parlement, y compris la désobéissance à la volonté de la Chambre ou la diffamation à son endroit ou à l'endroit des députés. Les sanctions contre une telle offense varient; elles peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement.» Rappelons que, pour la toute première fois de l'histoire canadienne, un gouvernement (celui de Stephen Harper) a été renversé pour cette raison, les députés ayant voté pour une motion de censure par 156 voix contre 145. J'attire votre attention sur la deuxième partie de la définition: «Les sanctions contre une telle offense varient; elles peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement.»

Francis Halin

Le 25 mars 2011

## Laïcité et sphère publique

Comme le demande le Conseil du statut de la femme, il est important d'inclure dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, ou dans une loi spécifique, le principe de la laïcité totale dans la sphère publique. En effet, la situation actuelle n'amène que de la confusion dans les esprits. Prenons comme exemple les déclarations du maire de Saguenay, M. Jean Tremblay, sur le maintien de la prière avant les réunions du conseil municipal: il semble considérer

cela comme un moyen de défendre les droits des catholiques devant l'avancée supposée dans notre société des pratiques ostentatoires d'autres religions.

Chacun a le droit de croire ce qu'il veut et de pratiquer la religion qu'il désire, mais cela n'implique pas qu'on impose ses croyances aux autres dans le domaine public. L'histoire passée nous enseigne que mélanger religion et politique mène souvent à des décisions injustes et absurdes et que cela est surtout dangereux: les multiples guerres de religion sont là pour nous le rappeler. Alors que certains voudraient nous ramener dans le passé, dans d'autres pays on essaie de se sortir de ce bourbier qui a été prétexte à tant de tueries.

La solution à ce problème n'est pas de remettre la prière dans la sphère publique, mais bien plutôt de retirer tous les signes de quelque religion de cette sphère publique. Il faut que les choses soient claires pour tous, sans exception ni accommodement.

Marie-Christine Detunçq

Laval, le 28 mars 2011

## Qui paiera ?

Quelle déclaration incroyable: Stephen Harper abaissera les impôts des familles, dans trois ou quatre ans, lorsqu'il n'y aura plus de déficit. Ce que Harper ne dit pas, c'est qu'entre-temps il va continuer à abaisser les impôts des entreprises, ce qui risque de forcer les individus à combler le manque à gagner pour l'achat d'avions de combat et la construction de nouvelles pri-

sons. Qui va devoir investir pour avoir un plus grand nombre de prisonniers à gérer? Les provinces? Devront-elles revoir le financement de la santé et de l'éducation à cause de ça? Harper n'en parle pas!

André Mainguy

Longueuil, le 28 mars 2011

## Le mythe des voitures japonaises

Depuis deux décennies, plusieurs critiques et chroniqueurs automobiles, notamment ceux du guide *Protégez-vous*, recommandent presque exclusivement les japonaises pour l'achat d'une voiture neuve. Si, dans les années 90 et au début des années 2000, peu de véhicules américains méritaient d'être retenus, la situation a changé considérablement au cours des dernières années. Plus, les déboires de certains modèles japonais et leur design souvent peu inspiré ne semblent pas avoir influencé nos savants chroniqueurs. Pourtant, plusieurs modèles américains, dans diverses catégories, rivalisent maintenant avec les japonaises en matière de fiabilité et d'économie et mériteraient d'être intégrées au palmarès des 20 meilleures voitures. Le consommateur rationnel qui ne se fie qu'aux conseils de l'APA et de *Protégez-vous* passe à côté d'excellents produits fabriqués chez nous à prix concurrentiels, sans la prétention arrogante de l'excellence absolue...

Jean-Maurice Hamel

L'Ancienne-Lorette, le 28 mars 2011

## LIBRE OPINION

## Pourquoi je ne voterai pas pour le Bloc

ÉRIC BÉDARD

Historien

**L**a véritable question n'est pas de savoir si les coalitions sont possibles en régime parlementaire — elles le sont, évidemment —, mais bien si le Bloc québécois peut ou non soutenir un parti centralisateur et trudeauiste. C'est à cette question que devrait répondre Gilles Duceppe.

Sauf en 1988, j'ai toujours voté pour le Bloc québécois. Grande coalition nationale fondée à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech, ce parti était le symbole de notre résistance par rapport aux forces tentaculaires de la centralisation canadienne. Par son existence même, le Bloc rappelait le rapatriement unilatéral de 1982 et offrait la preuve de l'impossibilité de réformer cette fédération en vue de reconnaître constitutionnellement l'un de ses peuples fondateurs.

Election après élection, j'ai voté Bloc, malgré certains irritants: le «nettoyage civique» des discours sur la nation québécoise à partir du congrès de janvier 2000; la «CSNisation» de l'état-major du parti; la direction autoritaire d'une formation politique de moins en moins financée par sa base; le culte de la personnalité du chef (le Bloc a créé un prix Gilles-Duceppe!), etc. Solidarité nationale oblige, j'ai passé outre et continué à voter pour le Bloc. Il faut dire que j'avais été impressionné par son travail dans le dossier des commandites.

## Effets négatifs

Cette fidélité inconditionnelle au Bloc a pris fin le 1<sup>er</sup> décembre 2008, date à laquelle j'apprends que Gilles Duceppe allait soutenir

une coalition dirigée par les libéraux de Stéphane Dion jusqu'au 30 juin 2011. Fondé après qu'un accord historique eut été sapé par Jean Chrétien et ses sbires, mon parti allait couronner le dernier héritier du trudeauisme.

L'homme de la loi sur la clarté, celui-là même qui n'avait jamais reconnu le déséquilibre fiscal, qui comparait le Québec à la Corse, allait devenir chef du gouvernement canadien grâce à... Gilles Duceppe! Nulle surprise donc que l'entente signée entre les trois chefs n'ait prévu aucune nouvelle démarche constitutionnelle: «Nous n'avons pu nous entendre sur un geste concret de reconnaissance de la nation québécoise», admettait candidement le chef bloquiste le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Evidemment! Le Bloc soutenait une coalition avec le NPD, un parti encore plus centralisateur que les libéraux. L'entente prévoyait aussi que le gouvernement fédéral réinjecterait 45 millions en culture... Et moi qui avais toujours pensé que la culture devait relever exclusivement du Québec.

En soutenant le parti à l'origine du scandale des commandites, Gilles Duceppe discréditait, d'un trait de plume, tous ses beaux discours sur les «valeurs québécoises». Ce qu'a fait ressortir cette entente historique, c'est le socle intellectuel que partagent trudeauistes et bloquistes: même discours moralisateur sur les affaires du monde; même inter/multi-culturalisme négateur de l'histoire; même foi aveugle dans un État omniscient et dépendant. En signant cette entente, Gilles Duceppe tournait le dos à celles et à ceux qui ont toujours considéré que la question nationale primait toutes les autres.

## «Bon pour le Québec»

Depuis quelques jours, le chef bloquiste tente de nous convaincre qu'une coalition similaire allait prendre forme en 2004, ce qui prouverait l'ouverture de son parti à toutes les options, pourvu que «ce soit bon pour le Québec». Cet argument ne convainc guère. D'une part parce qu'aucune entente formelle comparable à celle du 1<sup>er</sup> décembre 2008 n'a été signée entre les conservateurs et le Bloc en 2004. D'autre part parce que, à entendre les discours de Gilles Duceppe sur «l'idéologie» des conservateurs de Stephen Harper, on se demande bien comment celui-ci aurait pu soutenir un parti aussi étranger aux intérêts supérieurs du Québec.

À moins qu'il s'engage formellement à ne plus jamais appuyer des partis centralisateurs et trudeauistes, je ne pourrai voter pour le Bloc québécois. Je crains cependant qu'un tel engagement ne puisse être tenu puisque, lors de son congrès de février, la direction du parti a imposé, malgré les réserves de plusieurs militants, une résolution voulant que «le Bloc québécois se réserve la possibilité de soutenir une coalition de partis politiques».

Si Gilles Duceppe est sérieux lorsqu'il dit rejeter «l'idéologie» de Stephen Harper — lui qui affirme pourtant ne pas en avoir —, les partis politiques que risque d'appuyer le Bloc seront forcément le Parti libéral et le NPD. Comme d'aucune façon je ne souhaite voir les libéraux prendre le pouvoir, je ne peux voter pour le Bloc.

Pour qui voter alors? Hélas, à la manière des premiers indépendantistes qui pratiquaient l'abstention au fédéral, je risque d'annuler mon vote. Une fois n'est pas coutume...

## IDÉES

L'élection fédérale et les leçons du Wisconsin

## Les élections, ça compte!

PIERRE DUBUC  
MARC LAVIOLETTE

Respectivement secrétaire et président du SPQ Libre, les auteurs s'expriment au nom du conseil d'administration du SPQ Libre

**L**e 23 mars dernier, le SPQ Libre a organisé une tournée de différentes organisations syndicales et une assemblée publique avec Mme Stephanie Bloomingdale, secrétaire-trésorière de l'AFL-CIO du Wisconsin.

Une des grandes leçons que Mme Bloomingdale a partagées avec les quelque 500 militantes et militants syndicaux — dont des dirigeants de la FTQ, de la CSN, de la CSQ, des TCA, de la FIQ, du SPGQ, du SFPQ, de l'APTS, du SCEPTQ, de la FNEEQ-CSQ, de l'AFPC, des cols bleus et des débardeurs — c'est que «les élections, ça compte!»

Au Wisconsin, les syndicats de la fonction publique se sont fait imposer une loi qui limite leur droit à la négociation collective des salaires (de plus, tout dépassement de l'indice du coût de la vie doit même faire l'objet d'un référendum), supprime la perception automatique des cotisations syndicales et oblige la tenue d'un vote syndical tous les ans pour valider la «légitimité» des accréditations.

Cette loi est le résultat de l'élection, au mois de novembre dernier, du gouverneur républicain Scott Walker, dont la campagne électorale a été largement financée par les frères David et Charles Koch, des multimilliardaires américains qui versent des millions à des *think-tanks* de droite comme la Heritage Foundation, le Cato Institute — qu'ils ont fondés — et qui soutiennent par leurs dollars les activités du mouvement Tea Party.

Les gouverneurs des États de l'Ohio, de l'Indiana, de la Pennsylvanie, de la Floride et du New Jersey s'apprentent à adopter des législations semblables dans le cadre d'une action bien orchestrée de la droite américaine pour détruire les organisations syndicales et, par le fait même, affaiblir le Parti démocrate.

## Pas de frontières pour la droite

Au Canada, les frères Koch ont d'importants intérêts dans les sables bitumineux de l'Alberta et des liens avec des organisations de la mouvance conservatrice. Leur campagne aux États-Unis contre la taxe sur le carbone et les législations écologiques, tout en niant la notion même du réchauffement de la planète, trouve un large écho dans l'entourage de Stephen Harper, dont les liens avec l'industrie pétrolière sont bien connus.

C'est le constat que faisait Gilles Duceppe dans le message qu'il a fait parvenir à Mme Bloomingdale et qui a été lu lors de l'assemblée publique du 23 mars. Le chef du Bloc québécois a écrit: «La droite en est donc arrivée là: chercher les moyens non plus d'affaiblir le mouvement syndical, mais de l'éliminer. Le Tea Party représentant ni plus ni moins que la nouvelle locomotive du Parti républicain, il faut s'attendre à ce que cette dangereuse tendance trouve des disciples au Parti conservateur du Canada.»

Gilles Duceppe poursuit: «Votre combat prend donc pour nous une importance fondamentale. Parce que vous êtes sur la ligne de front dans la défense du syndicalisme en Amérique du Nord.»



Les syndicalistes et les progressistes doivent tirer les leçons des événements au Wisconsin. Une d'entre elles est assez claire: un gouvernement Harper majoritaire signifierait une attaque sans précédent contre le mouvement syndical, soutient le SPQ Libre.

Nous pouvons affirmer qu'un nouveau front vient de s'ouvrir avec le déclenchement des élections fédérales. Les syndicalistes et les progressistes doivent tirer les leçons des événements au Wisconsin. L'une d'entre elles est assez claire: un gouvernement Harper majoritaire signifierait une attaque sans précédent portée contre le mouvement syndical, similaire à celle à laquelle nous assistons au sud de la frontière.

## La contribution du Québec

Nous lançons donc un appel à tous les syndicalistes et les progressistes pour qu'ils s'engagent activement pendant la campagne électorale dans le camp de Gilles Duceppe et du Bloc québécois. Une victoire éclatante du Bloc est la contribution attendue du Québec à la défaite du Parti conservateur.

Une telle victoire serait également annonciatrice d'un nouvel élan vers l'indépendance du Québec, le chef du Bloc québécois ayant tenu des propos on ne peut plus clairs au cours de la dernière année.

Lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du Bloc, Gilles Duceppe déclarait ceci à propos de la possibilité que le Canada réponde positivement aux aspirations du Québec: «La porte est maintenant fermée à double tour. J'invite les Québécois à prendre conscience que l'espoir d'un Canada ouvert aux aspirations du Québec s'est transformé en illusion. Cette grande illusion qui nous fait avancer dans le brouillard doit être crevée!»

Devant l'importance de l'enjeu pour le mouve-



Marc Laviolette, la secrétaire-trésorière de l'AFL-CIO du Wisconsin, Stephanie Bloomingdale, et Pierre Dubuc

ment syndical et le mouvement souverainiste, on ne peut se contenter de lancer un appel à dire «Non à Harper», comme viennent de le faire les dirigeants de Québec solidaire, laissant la porte ouverte à une division du vote d'opposition entre le Bloc, les libéraux et le NPD.

Si un syndicat canadien comme les TCA-CAW, pourtant proche du NPD au Canada anglais, appelle à voter pour le Bloc au Québec, nous comprenons mal pourquoi il ne pourrait en être de même pour Québec solidaire, un parti qui se proclame souverainiste. De plus,

nous invitons sa porte-parole, Françoise David, à surseoir à son projet de retrait temporaire de la vie politique active pour l'écriture d'un livre. Cette élection est capitale. Nous avons besoin de tout le monde.

«La solidarité n'a pas de frontières», déclarait Stephanie Bloomingdale dans les quelques mots de français qu'elle avait tenus à apprendre pour son auditoire québécois. L'expression de cette solidarité passe par la défaite du gouvernement Harper et une victoire historique du Bloc québécois.

## Élections fédérales

## Une majorité sans le Québec?

ANTONIN-XAVIER FOURNIER

Professeur de sciences politiques au Cégep de Sherbrooke

GUILLAUME COURCHESNE

Étudiant à la maîtrise, École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

**C'**est sur la question d'un outrage au Parlement qu'a finalement été dissoute la 40<sup>e</sup> législature fédérale. Il s'agira donc des 3<sup>e</sup>s élections générales depuis l'unification de la droite canadienne. Après avoir fait une percée au Québec en 2006 et avoir stagné en 2008, les conservateurs peuvent-ils espérer remporter la majorité grâce à de nouveaux élus au Québec ou, au contraire, auraient-ils davantage à regarder ailleurs?

Aux élections fédérales de 2006, 24,6 % des électeurs québécois ont voté pour le PC, contre 21,7 % en 2008, et le parti a conservé le même nombre de députés. Cette stagnation montre bien que les valeurs conservatrices ne semblent pas coller avec les valeurs plus progressistes des Québécois et que l'ouverture au Québec, manifestée en 2006, a ses limites. Cela pourrait expliquer, entre autres, l'insatiation de l'électorat québécois à favoriser une majorité conservatrice.

## L'Ontario, la nouvelle cible conservatrice?

Comme le Québec semble réticent à suivre les politiques conservatrices, l'équipe de Harper pourrait se tourner à l'ouest de la rivière des Ou-

taouais. En effet, en Ontario, on remarque une progression constante de la députation conservatrice. De 40 députés en 2006, le caucus est passé à 51 en 2008. Conséquemment, on peut aussi remarquer une progression du pourcentage des voix obtenues, celui-ci passant de 35,1 % en 2006 à 39,2 % en 2008. L'Ontario, bastion libéral de 1993 à 2005, deviendra-t-il le nouveau château fort conservateur?

Bien sûr, les enjeux économiques seront au centre de la campagne électorale, mais le PC pourrait aussi séduire les communautés culturelles, historiquement associées au vote libéral, sur le thème de la sécurité. Présentes surtout dans les grands centres urbains comme le Greater Toronto et le Metro Vancouver, ces électeurs ont quitté leur pays d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure et plus sécuritaire. Avec une ligne dure en matière de justice (augmentation des peines minimales, construction de nouvelles prisons, etc.), le Parti conservateur pourrait séduire ces électeurs traditionnellement libéraux.

L'élection de Julian Fantino lors de l'élection partielle de novembre 2010 est peut-être un signe avant-coureur de cette nouvelle tendance. En effet, cet ancien commissaire de l'Ontario Provincial Police, membre important de la communauté italienne, a été élu sous la bannière conservatrice dans une circonscription pourtant représentée pendant 13 ans par un député libéral. Or cette circonscription se situe exactement dans la zone urbaine au nord de Toronto, château-fort libéral par excellence. Notons que, au moment de la dissolution, seulement 2 des 26 circonscriptions du Grand

Toronto échappaient au PLC.

Par ailleurs, la Colombie-Britannique (où le PC détenait 22 des 36 sièges) pourrait aussi se révéler être un terrain fertile. Aux élections de 2008, 7 des 14 sièges détenus par les partis d'opposition ont échappé aux conservateurs par moins de 4 % des voix. Toutes ces circonscriptions sont évidemment situées dans la région métropolitaine de Vancouver et il faudra, là aussi, garder à l'œil l'évolution de la campagne.

## Un PLC en chute libre?

Depuis le scandale des commandites, le Parti libéral est en chute libre. De 172 en 2000, les députés libéraux n'étaient plus que 77 en 2008. Pour freiner cette chute, les libéraux fédéraux se situent radicalement contre plusieurs positions de Stephen Harper: le registre des armes à feu, les réductions d'impôt pour les grandes entreprises, l'amphithéâtre à Québec, etc. Mais cela sera-t-il suffisant?

En ce début de campagne, les sondages démontrent clairement que Michael Ignatieff est en difficulté, établissant par là qu'il n'est pas le sauveur tant espéré et que les problèmes du Parti libéral dépassent la question circonstancielle du leadership. Peu crédible au Québec et abandonné par l'Ontario, le PLC n'est peut-être plus ce grand parti représentant si bien les provinces dites du «centre». Cette marginalisation du Parti libéral au Québec et cette montée en puissance des conservateurs en Ontario laissent entrevoir un nouveau phénomène inquié-

tant aux conséquences imprévisibles: une possible majorité conservatrice, sans un appui massif de députés du Québec.

## Le déclin du Québec

Depuis 1867, le Québec a toujours été au centre des stratégies électorales des principaux partis politiques. On assiste cependant à un effritement de la place qu'occupe le Québec

dans la stratégie des partis politiques fédéraux. Comme le soulignait récemment le sénateur Rivest, les partis fédéraux ne s'intéressent tout simplement plus au Québec. Ce nouveau phénomène, jumelé au refus des Québécois depuis 1993 de s'investir massivement dans un des deux grands partis politiques canadiens, risque de marginaliser davantage le Québec à l'intérieur du Canada.

Peut-être assiste-t-on à nouvelle ère dans l'évolution du fédéralisme canadien. Les Québécois sont de plus en plus minoritaires démographiquement et la réalité politique canadienne est maintenant le reflet de la place qu'occupe véritablement le Québec dans le Canada. Par exemple, il est révélateur de constater qu'il est difficile de trouver des figures québécoises marquantes dans les principaux partis politiques fédéraux. Le Bloc, de son côté, est sur le point de perdre le seul instrument «fédéral» qui lui restait: la balance du pouvoir! Le Québec se retrouve donc, en quelque sorte, séparé, à l'intérieur du Canada...

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Duitrac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Remy (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correspondantes); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaf (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Veronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## LOBBYISTES

SUITE DE LA PAGE 1

liste, inscrite en avril 2010, comptait 38 noms.

On y retrouve bien sûr son président, Lucien Bouchard, mais aussi André Caillé et plusieurs personnes issues des différentes entreprises actives dans l'exploration gazière. C'est ainsi que la liste de l'APGQ comprend Jean-Yves Lavoie, chef de la direction de Junex et ancien ingénieur pétrolier de la Société québécoise d'initiatives pétrolières, une société d'État aujourd'hui dissoute. Pierre Boivin, président du club de hockey Canadien et membre du conseil d'administration de Questerre Energy, fait aussi partie de la liste. Déjà en avril 2009, il avait un mandat de «lobbyiste-conseil» pour l'APGQ. Le président de Questerre, Michael Binion, est aussi inscrit, tout comme le président de Gastem, l'ancien ministre libéral Raymond Savoie.

Leur mandat se lit ainsi: «Représenter les intérêts des membres de l'Association pétrolière et gazière du Québec auprès des différents titulaires de charge publique relativement à la législation, à la réglementation, aux orientations et aux dispositions fiscales relatives aux hydrocarbures, dont notamment la Loi sur les mines, les règlements et le régime de redevances y afférents, ainsi qu'à l'égard de l'intention du gouvernement du Québec de mettre en place une nouvelle loi sur les hydrocarbures afin d'établir un régime encadrant la recherche et l'exploitation des hydrocarbures au Québec.» Fait à noter, ce mandat couvre une période allant de mars 2009 à décembre 2011. Mais les noms inscrits dans la dernière mise à jour ne figurent pas tous sur la liste depuis le début.

## Anciens libéraux

L'APGQ a en outre requis les services de Martin

Daraïche, ex-conseiller au sein du gouvernement de Jean Charest. En échange d'une rémunération de 10 000 \$ à 50 000 \$, ce dernier a eu pour mandat de représenter l'association auprès du ministère des Finances avant que ne soit présenté le récent budget Bachand. L'objectif? Démontrer la pertinence de «mettre en place des dispositions fiscales» pour que «le Québec soit reconnu comme une juridiction capable d'accueillir une industrie structurante en matière de shales gazéifières».

Certaines entreprises sont également inscrites sous leur propre nom au Registre des lobbyistes. C'est le cas de Pétrolia, qui a inscrit huit personnes en lien avec l'élaboration de la future loi sur les hydrocarbures. On y compte notamment deux anciens employés de la défunte division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec. L'entreprise basée à Rimouski — mais dont le principal actionnaire est suisse — souhaiterait notamment exploiter le pétrole contenu dans le sous-sol de l'île d'Anticosti. Elle a acquis des permis d'Hydro-Québec pour cette île en 2008 pour un montant non divulgué.

Albertaine Talisman Energy a huit lobbyistes à son service. Elle peut de plus compter sur le travail de Daniel Bernier, qui a été chef de cabinet dans le gouvernement Charest de 2003 à 2005. La multinationale, très active dans le secteur gazier aux États-Unis, a également recruté Daniel Gagnier, chef de cabinet du premier ministre de 2007 à octobre 2009. Ce dernier siège à un «conseil consultatif» mis sur pied par l'entreprise pour soutenir ses activités au Québec.

Questerre Energy a elle aussi recruté chez les anciens libéraux en la personne de Marie-Claude Johnson, ancienne attachée politique de Raymond Bachand, mais aussi de Monique Jérôme-Forget. Celle-ci doit faire des démarches auprès du ministère des Finances et du ministère des Ressources naturelles dans le but de «s'assurer que le niveau de re-

devance actuellement en développement permette la viabilité économique» d'un projet «d'exploration et d'exploitation gazière sur la rive sud». Le projet en question n'est pas précisé.

Au total, on peut compter au moins 55 lobbyistes actuellement au service de l'industrie pétrolière et gazière au Québec. Aucune production commerciale n'est actuellement en cours et l'industrie répète que le potentiel du shale de l'Utica n'est pas encore prouvé. Ce chiffre s'apparenterait au nombre d'inscriptions au registre liées à l'industrie minière classique, un secteur qui est très développé au Québec et qui est promis à une forte croissance au cours des prochaines années. Même la Fédération des chambres de commerce du Québec a inscrit un mandat lié au gaz de schiste.

D'autres entreprises gazières n'ont pas de lobbyistes inscrits directement en leur nom, dont Molo, qui détient des permis couvrant 9000 km<sup>2</sup> au Québec. Même chose pour Corridor Resources, qui a mis la main sur les permis du gisement Old Harry. Une porte-parole du bureau du commissaire au lobbyisme a toutefois indiqué au Devoir que, depuis deux ans, on cible davantage les entreprises du secteur gazier afin de savoir si elles sont susceptibles de mener des activités de lobbyisme. Dans ce cas, on leur demande de s'inscrire au registre. En 2010, 26 sociétés ont été contactées et 3 se sont inscrites.

Par ailleurs, Gaz Métro a inscrit plusieurs lobbyistes en lien avec ses activités de distribution de gaz naturel. Parmi leurs mandats, on retrouve la volonté de «sensibiliser, présenter et promouvoir auprès des instances gouvernementales et municipales le développement de nouvelles sources d'approvisionnement gazières», mais aussi de «positionner auprès des divers interlocuteurs gouvernementaux le gaz naturel comme une des solutions à la réduction des gaz à effet de serre».

Le Devoir

## JODOROWSKY

SUITE DE LA PAGE 1

une porte vers la sagesse et l'art comme une catharsis. L'esprit rigolard de l'équipe de Gourd l'a attiré dans nos terres. Pour lui, la France est un univers sclérosé, empêtré dans son intellectualisme, alors que la vie commande le port d'antennes.

82 ans et un sourire de jeune homme. Résumer le parcours de cet artiste chercheur de lumière et apôtre de la guérison universelle, c'est vouloir contenir un segment échevelé d'histoire culturelle dans un chapeau, antennes comprises. Entre mime et théâtre, entre cinéma et littérature, poésie, bédés (dont les éclatés *L'Incal* sur des dessins de Moebius dont il écrit les scénarios), entre provocation et souci d'apaiser les blessures du monde: vaste programme et large éventail.

On n'interviewe pas Jodorowsky, dit «Jodo». On pénètre avec lui une ambiance. Il rit de sa légende, fonctionne au radar, vous parle de liberté et du cinéma de Cocteau, inspirant car issu de l'âme d'un poète. «L'intelligence doit faire l'amour avec l'intuition», déclare-t-il. Notre civilisation de masculinité lui paraît vouée à l'échec. *Toute alchimie s'appuie sur la complémentarité des sexes.*

## Parcours de gloire et de quête

D'abord marionnettiste au Chili, transplanté en France en 1953, Jodorowsky travailla longtemps aux côtés du mime Marceau, pour qui il écrivit des pantomimes. En 1962, il fonda le Théâtre Panique avec Roland Topor et Fernando Arrabal, vécut dix ans au Mexique.

Ses films de violence et d'illumination, *El Topo* et *La Montagne sacrée* au cours des années 70, furent des œuvres cultes d'une ère psychédélique. Pour la petite histoire, John Lennon, grand fan d'*El Topo*, avait convaincu Allen Klein, le président d'Apple Corps, de le distribuer aux États-Unis. Ce dernier investit en plus dans la production de *La Montagne sacrée*, mais après le refus du cinéaste d'adapter *Histoire d'O* de Pauline Réage, Allen Klein bloqua la diffusion d'*El Topo* et de *La Montagne sacrée* durant trois décennies. Ces films ne sont disponibles en DVD que depuis cinq ans à peine.

Artiste protéiforme certes, «Jodo», mais dont la création, on l'aura compris, s'arrime à une démarche spirituelle. Au fil de sa vie, ses liens avec des chamans, son long stage auprès du maître zen Ejo Takata, sa plongée dans l'enseignement du mage Gurdjieff qui prônait l'éveil dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'étude des mythes, de la psychanalyse jungienne et des livres sacrés, ont nourri sa quête d'un niveau de conscience accru. «Il ne faut pas tuer ses maîtres, il faut les assimiler», assure-t-il.

Elaborant ses propres techniques thérapeutiques sous le nom de psychomagie, Jodorowsky publie des ouvrages-conseils destinés à accroître le potentiel des êtres et à les libérer de leurs entraves. Chaque mercredi, il tire aussi au tarot dans un café de Paris sans réclamer de gages. Ce jeu de cartes tout en symboles est pour lui un miroir reflétant le niveau de conscience des êtres.

«Je ne suis pas un gourou. Je ne suis pas voyant», clame-t-il. Plutôt un guide. Et en ces temps troublés, un guide fort en demande.

L'art du XX<sup>e</sup> siècle, nourri des névroses et de l'individualisme des créateurs, il le voit mort, et celui du XXI<sup>e</sup> siècle appelé à devenir un happening collectif. «On ne peut changer le monde», dit-il, mais on peut commencer à l'enrichir.» Rameutant ses alliés sur Twitter, il orchestre les happenings en question. Ainsi le 7 mai prochain, *Plano Creativo* rassemblera sur la place Saint-Pierre du Vatican des femmes déguisées en papes, illustrant par l'absurde le machisme de l'Église catholique.

## Cinéma: un retour attendu

Entre-temps, les cinéphiles n'en finissent plus d'attendre le retour de Jodorowsky. Non seulement il tourne peu, mais plusieurs de ses projets tombent à l'eau. Célébre avortement: en 1974, celui de *Dune* tiré du roman de science-fiction de Frank Herbert. Parmi les interprètes prévus par Jodorowsky: Salvador Dalí (lequel réclamait 100 000 \$ de l'heure), et Orson Welles. Pink Floyd devait participer à la trame musicale, mais le film allait durer 14 heures. 2 millions de dollars furent engloutis en préproduction avant que l'édifice s'écroule. David Lynch prit le relais plus tard *Dune*, sans convaincre. Appelons ça un projet maudit.

Toutes sortes de bruits ont couru sur une suite d'*El Topo* qui serait en cours. Jodorowsky confirme: scénario écrit, découpages effectués, avec des fonds privés russes de la mafia ou pas. Sauf qu'on lui réclame des stars américaines, là où il entend donner la vedette à ses propres fils. «Et j'ai travaillé avec Peter O'Toole!!! Ils ne m'y reprendront pas. S'ils veulent m'imposer des stars, pas de film.» De fait, après avoir tourné le thriller surréaliste *Santa Sangre*, Jodorowsky avait réalisé en 1990 *Le Voleur d'arc-en-ciel*, avec Omar Sharif et Peter O'Toole, où sa vision artistique avait été brimée.

Mais après avoir économisé durant vingt ans, il pense produire lui-même en France un autre film, *La Danse de la réalité*. L'espoir cinéphilique est encore permis.

P.-S. Tous les événements jodorowskiens de la semaine affichent complet, mais une séance de dédicace de livres est prévue ce vendredi, 13h, à la librairie Biosphère, rue Saint-Denis.

Le Devoir

Le Devoir

## IGNATIEFF

SUITE DE LA PAGE 1

associations étudiantes saluent, mais que Stephen Harper a qualifiée de «dommageable pour l'économie».

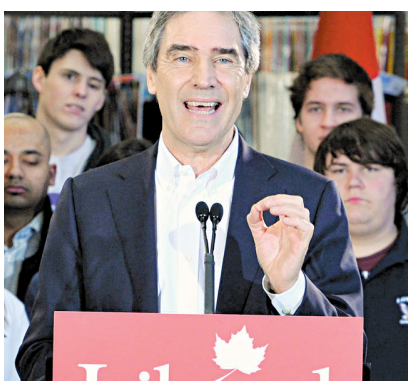
M. Ignatieff se trouvait à Oakville hier matin pour présenter une des pièces maîtresses de sa plateforme électorale: l'amélioration de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires. «Si vous avez de bonnes notes, vous méritez d'y aller», scandait-il.

Le système de «Passport canadien d'apprentissage» promis s'arrimerait au Régime enregistré d'épargne-études (REEE) déjà existant, par lequel Ottawa bonifie de 20 % les contributions parentales. Aucune bureaucratie supplémentaire ne serait donc nécessaire. Chaque jeune aura à sa disposition 4000 \$ — 6000 \$ s'il provient d'une famille à faible revenu — qu'il pourra encaisser en quatre versements annuels s'il est inscrit au cégep ou à l'université, à temps plein ou à temps partiel. Cette somme sera non imposable et ne réduira pas d'autant, promettent les libéraux, les autres bourses gouvernementales auxquelles les étudiants ont droit. Toute portion non utilisée pourra être conservée pour un futur retour aux études. Le programme débutera en septembre 2012.

«Nous voulons nous assurer que chaque Canadien ait au moins une chance de réaliser son rêve. [...] C'est au cœur de la vision libérale», a lancé M. Ignatieff, qui était pour l'occasion entouré d'adolescents.

La promesse coûtera un milliard de dollars par année et sera financée à même l'annulation de la plus récente baisse d'impôt accordée aux grandes entreprises et celle à venir le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Ces réductions, qui feront passer le taux d'imposition de 18 % à 15 %, priveront Ottawa de 4,6 milliards par année.

«Nous pouvons faire cela parce que nous ne donnerons pas aux entreprises de nouvelles baisses d'impôt, parce qu'elles n'en ont pas besoin, leurs taux d'imposition sont déjà concurrentiels, a



MIKE CASSESE EUTERS  
Michael Ignatieff dans un collège d'Oakville, en Ontario, hier.

expliqué M. Ignatieff. Nous pourrions consacrer un milliard de dollars par année sans augmenter les impôts des citoyens ordinaires parce que nous faisons de meilleurs choix. Pas des avions, pas des prisons, pas des baisses d'impôt pour les entreprises. De l'éducation. C'est ça, le choix de ces élections.»

Pour les Québécois, dont le parcours postsecondaire dure cinq ans en moyenne plutôt que quatre, la somme retirée pendant les années de cégep ne pourra pas dépasser le coût réel des études. La partie non utilisée pourra servir à la cinquième année du parcours.

M. Ignatieff était particulièrement fier de clamer que son programme, bien qu'il cible l'éducation, n'empiète pas sur les compétences provinciales. «Le REEE est déjà en place et le gouvernement du Québec y contribue même. Le programme recueille la confiance des familles québécoises et du gouvernement.» Le chef du Bloc québécois n'en a pas moins affirmé que «le Québec doit avoir un droit de retrait complet, avec pleine compensation et sans condition».

## Les étudiants sont contents

Les diverses associations étudiantes se sont réjouies de cette annonce, certaines avec des bémols. La Canadian Federation of Students, par exemple, salue «l'investissement substantiel», mais elle rappelle que si les droits de scolarité continuent d'augmenter, le bénéfice diminuera avec le temps. «L'aide financière n'est que la moitié de

l'équation», fait valoir dans un communiqué de presse le président, David Molenhuis.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), elle, «salue la proposition» parce qu'elle «apporterait un peu d'air frais aux étudiants québécois qui n'ont pas pu profiter des derniers transferts canadiens envers les étudiants détournés par le gouvernement Charest».

Le chef conservateur Stephen Harper n'a pas paru impressionné par cette promesse. «Ils [le Parti libéral, le NPD et le Bloc québécois] vont offrir des milliards et des milliards de dollars. Ils vont augmenter les impôts pour payer cela. C'est leur choix. Ces milliards seront financés par des augmentations des impôts qui feront beaucoup de dommages à notre économie.»

Le war-room conservateur a été prompt à affirmer que cette mesure nuira aux étudiants en les empêchant de se qualifier pour le programme de prêts et bourses (le Québec n'en fait pas partie). Faux, répond le Parti libéral. Les 4000 \$ ne seront pas pris en compte dans les revenus aux fins du calcul de l'admissibilité. Le passeport d'apprentissage remplacera toutefois le crédit d'impôt pour droits de scolarité, mais les libéraux estiment que les étudiants seront quand même gagnants parce que leur revenu imposable pendant les études est souvent trop bas pour qu'ils profitent du crédit.

Le NPD s'est attaqué à cette promesse en rappelant que le Parti libéral avait, dans les années 1990, réduit les transferts aux provinces au titre du financement de l'éducation. Résultat: les droits de scolarité ont augmenté en flèche.

De 1990 à 2007, les droits de scolarité moyens au Canada sont passés de 1464 \$ à 4347 \$, et de 904 \$ à 1916 \$ au Québec. Les droits québécois sont les plus bas au pays, tandis que la Nouvelle-Écosse détient le record à 6571 \$. En 2005 (dernière année pour laquelle la statistique existe), 57 % des étudiants avaient contracté une dette, dont la valeur moyenne était en 2009 de 13 600 \$ après un diplôme collégial et de 26 680 \$ après un diplôme

établissements de santé, qui relèvent... de Québec.

Enfin, aucune subvention n'aurait été accordée si un règlement municipal ne définissait pas déjà les usages acceptables. À défaut de respecter ces conditions et les objectifs de réduction, la subvention aurait été automatiquement réduite de 10 %. Lundi, le ministre Lessard refusait de chiffrer la pénalité qu'il imposerait aux retardataires. Selon une source digne de foi, cela signifierait que «tout sera négociable, selon la couleur politique ou celle de ses consultants».

Enfin, la stratégie convenue en 2005 prévoyait que le Code de la plomberie serait modifié avant le 31 décembre 2006 pour interdire la vente et l'installation des équipements trop gourmands en eau, notamment les refroidisseurs qui permettent de climatiser, voire de chauffer des maisons en piratant l'eau potable produite à grands frais.

Québec s'engageait aussi dans cette stratégie à réformer la fiscalité municipale avant la fin de 2008 pour permettre aux villes de tarifier l'utilisation de l'eau potable en même temps qu'il leur imposait de créer un fonds dédié pour parer aux urgences et rénovier systématiquement les vieux réseaux, une obligation disparue dans la nouvelle stratégie.

Le Devoir

## STRATÉGIE

SUITE DE LA PAGE 1

un groupe de travail dirigé par les Affaires municipales pour donner suite à la proposition 49 de la PNE, qui prévoyait une stratégie de réduction de la consommation d'eau potable et des fuites sur les vieux aqueducs. Le ministère de l'Environnement en faisait partie, ainsi que l'Union des municipalités (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Réseau environnement et l'Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ).

Le rapport de ce comité, déposé à la direction des Affaires municipales en 2005, définissait une stratégie qui comprenait la plupart des modalités annoncées lundi, mais en plus ferme. Selon diverses sources gouvernementales, le projet de stratégie avait alors été soumis aux sous-ministres et à la titulaire des Affaires municipales, Nathalie Normandeau. Cette stratégie avait été approuvée par chacun des organismes présents au comité.

C'est donc sous la direction de Mme Normandeau, qui a dirigé les Affaires municipales de 2004 à 2009, que le dossier a été tabletté, car le plan arrêté

n'a pas été appliqué. Mais, selon nos sources, c'était en raison notamment des pressions de villes importantes, comme Montréal, qui voulaient rendre le système volontaire, ce qu'il est en partie maintenant.

Afin d'obtenir des résultats en sept ans, la stratégie arrêtée prévoyait que les municipalités devaient, avant le 31 décembre 2005, comme dans la nouvelle stratégie, produire un état de situation sur les utilisations de l'eau sur leur territoire, adopter un plan d'action avec les objectifs et les moyens d'action retenus ainsi qu'un échéancier de réalisation. Les municipalités devaient en outre adopter un règlement définissant les usages de l'eau autorisés.

D'autre part, les municipalités devaient, avant le 31 décembre 2006, se doter d'équipements de mesure de l'eau potable produite et distribuée selon les quartiers, les clientèles, etc.

La stratégie prévoyait l'installation obligatoire de compteurs d'eau dans toutes les industries, commerces et institutions et exigeait des rapports en continu, mensuels ou annuels, selon la taille du client. En comparaison, l'installation de compteurs n'est obligatoire que «si» les municipalités n'atteignent pas une réduction de 10 % de la consommation d'ici 2014. Et elle exclut les «institutions», comme les écoles et les

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390